

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 18 FÉVRIER 2021

L'an deux-mille-vingt-et-un, le 18 février à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime légalement convoqués le 9 février 2021, se sont réunis dans l'hémicycle de l'hôtel du Département à Rouen, sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Dans le cadre de la loi 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, le comité syndical est autorisé à ne se réunir qu'au tiers de ses membres présents. En outre, chaque membre du comité peut être porteur de deux pouvoirs.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	Ex.
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	Ex.
3		T	Christian	GRANCHER	Ex.
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	Ex.
6		T	Jean-Michel	LAIR	X
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	Ex.
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex.
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	
16		T	André	BASILLE	
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE	X	
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	Ex.
20		T	Philippe	CORDIER	Ex.
21		T	Gilles	LARCHER	X
22		T	Thierry	LECARPENTIER	Ex.
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
	S	Emmanuel	CAUCHY		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex.
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	Ex.
27		T	Gilles	DUVAL	Ex.
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	Ex.
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex.
33		T	Eric	SCARANO	Ex.
34		T	Guillaume	PERUISSET	X
35		T	Franck	FOIRET	Ex.
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	Ex.
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Francis	BELLENGER	Ex.
44		T	Daniel	GRESSENT	X
		S	Jean-Pierre	CHAUVET	
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	Ex.
48		T	Léon	BACHELOT	Ex.
49		T	François	CAPET	Ex.
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	X
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex.
54		T	Chantal	COTTEREAU	X
55		T	Gérard	LEPEUPLE	Ex.
56		T	Patrice	AUVRAY	Ex.
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	Ex.
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	Ex.
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex.
		S	Annie	PIMONT	
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	Ex.
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	Ex.
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex.
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	Ex.
75		T	Michel	LEJEUNE	Ex.
76		T	Georges	FLEURBAEY	X
77		T	Jérôme	GRISEL	X
		S	Karine	LEMOINE	
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex.
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	Ex.
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, Ex. : excusé(e)

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Yannick PRIGENT	1
2	Christian GRANCHER	1	Hervé LEPILEUR	1
3	Patrick LEFEBVRE	1	Jean-Michel LAIR	1
4	Jocelyne GUYOMAR	1	Patrick FONTAINE	1
5	Jean-Pierre BONNEVILLE	1	Jean-Michel LAIR	1
6	Daniel LEMESLE	1	Hervé LEPILEUR	1
7	Thierry LECARPENTIER	3	Cécile SINEAU – PATRY	3
8	Philippe CORDIER	3	Cécile SINEAU – PATRY	3
9	Gilles DUVAL	4	Gérard GOUPIL	4
10	José DUARTÉ	4	Gérard GOUPIL	4
11	Marcel VAUTIER	4	Sylvain DELTOUR	4
12	Hubert MAILLET	4	Sylvain DELTOUR	4
13	Eric SCARANO	5	Laurent VASSET	5
14	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
15	Didier GASTON	5	André-Pierre BOURDON	5
16	Daniel LEGROS	6	Joël DESCHAMPS	6
17	Francis BELLENGER	7	Xavier VANDENBULCKE	7
18	Lionel SAILLARD	9	Fabienne VERHAEGHE	9
19	Léon BACHELOT	9	Fabienne VERHAEGHE	9
20	François CAPET	9	Bernard LUCAS	9
21	Didier DEPOORTERE	10	Chantal COTTEREAU	10
22	Patrice AUVRAY	10	Chantal COTTEREAU	10
23	René GUEUDIN	11	Bruno GENDRON	11
24	Christophe FROMENTIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
25	Frédéric CANTO	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
26	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
27	Patrick LEVEQUE	13	Rémy TERNISIEN	13
28	Gérard LEGER	14	Jérôme GRISEL	14
29	Michel LEJEUNE	14	Jérôme GRISEL	14

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
30	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16
31	Eric HERBET	16	Yves LOISEL	16

Assistaient également à la séance :

- M. Dominique VRAND, Receveur de Barentin,
- M. Marc MAOUCHE, Orange – directeur délégué régional,
- M. Stéphan GOUALIER, Orange – directeur relations collectivités locales,
- M. Aymeric COTREL, GRDF – directeur territorial Normandie,
- M. Pascal DUPONT, Enedis - délégué Territorial Seine-Maritime,
- M. Clément DUFOSSÉ-IZABELLE, Enedis - chargé d'affaires concessions,
- M. Patrick DE WIT, Directeur général des services du SDE76,
- M. Xavier NEUVILLE, Directeur des services techniques du SDE76,
- Mme Camille LEGRAND, Directrice du pôle administratif et financier du SDE76,
- Mme Agnès GANDON, Directrice du pôle transition énergétique du SDE76,
- Mme Anaïs COTRELLE, Chargée de communication du SDE76,
- Mme Carole DAMAREY, Assistante de direction du SDE76,

Cécile SINEAU-PATRY « merci à tous pour votre présence pour ce premier comité syndical du SDE de l'année 2021. J'en profite pour vous souhaiter à tous une belle année 2021. Je remercie Monsieur le Président Bertrand Bellanger pour son accueil ici en ces lieux plus institutionnels, pardon Yves, que la salle des fêtes de Sierville, même si on y est bien, mais le siège du SDE étant toujours au Département, il est de tradition de se réunir ici une fois par an, c'était le cas, de mémoire, le 13 février 2020 aux côtés de Patrick Chauvet. Merci Monsieur le Président pour votre accueil. »

Bertrand BELLANGER « Grand plaisir, Cécile, de vous rejoindre cet après-midi Madame la Présidente, de vous saluer toutes et tous, les élus, les services du SDE, Monsieur le directeur, plaisir de vous accueillir dans cet hémicycle, navré de vous imposer un peu de contraintes pour respecter nos gestes barrières.

On est heureux au Département de vous accueillir, vous le SDE qui déployez autant de liens forts avec notre Département de la Seine-Maritime. Alors, tu rappelais Cécile l'Assemblée Générale l'année dernière, il y a un an pratiquement jour pour jour ; alors il y a un an pratiquement jour pour jour tu étais à Paris auprès de ton prédécesseur Patrick Chauvet pour recevoir un prix de la FNCCR récompensant le projet porté communément par le SDE et par le Département de la Seine-Maritime d'accompagner les collectivités dans leur transition énergétique. Cet après-midi, ce projet va prendre corps avec la mise en place du service d'accompagnement à l'efficacité énergétique des bâtiments publics, c'est sans doute votre sujet majeur de travail pour les années à venir. Ce service vient renforcer le lien fort entre le SDE et les communes de la Seine-Maritime.

Il est de même nature que celui qui unit notre Département aux communes ; vous le savez le Département de la Seine-Maritime avec Pascal Martin mon prédécesseur, puis sous mon autorité, maintenant a voulu être aux côtés des maires dans leurs projets d'investissements. C'est tout le sens de notre système d'aide aux communes que vous connaissez bien, qui a été revu en profondeur depuis 2015 et qui a permis de tripler nos subventions en l'espace de six ans. Ce rôle de cohésion territoriale, le Département l'assume également en partenariat avec les différents organismes, je pense à des syndicats où son implication est forte, Seine-Maritime Numérique que vous connaissez bien, le Syndicat Mixte du Littoral ou encore celui de la Seine Normande pour gérer la GEMAPI, mais aussi bien sûr au SDE.

Ce partenariat, il est bien évidemment financier avec une subvention annuelle de 8 millions d'euros, il est aussi technique, avec le travail en commun que nous menons sur l'éclairage électrique des voiries départementales par exemple.

Mais ce partenariat il avant tout tourné vers l'idée de solidarité territoriale. C'est ce qui donne du sens à notre action commune. Conscients des enjeux de la transition énergétique sur le territoire et partageant une même volonté d'agir en faveur de la rénovation énergétique du patrimoine public des collectivités, nous avons donc déposé une candidature unique à cet appel à manifestation d'intérêt lancé par la FNCCR. Nous étions d'ailleurs, si j'ai bien compris, retenu aussi en grande partie par l'originalité et l'innovation que nous portions sur ce dossier.

Cette candidature traduit une volonté partagée de collaborer et de construire une véritable politique sur la sobriété et l'efficacité énergétique et d'impulser une dynamique auprès des communes et des intercommunalités en mutualisant les moyens et les outils mis à leur disposition. C'est l'idée de mise à

disposition des conseillers en énergie partagés qui sont censés accompagner les élus sur le terrain de A à Z, c'est-à-dire depuis l'audit énergétique jusqu'à la réalisation des travaux.

Tout cela bien entendu vient en écho au déploiement du Plan Climat 76 voté en juin dernier par notre assemblée départementale à l'unanimité et porté avec enthousiasme par Cécile. Fruit d'un travail collaboratif, ce plan a donc identifié les leviers qui doivent nous permettre durant les cinq prochaines années et dans la limite de nos domaines de compétences, d'accélérer le changement pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie nationale de lutte contre le changement climatique.

Alors Madame La Présidente, Messieurs Mesdames les Élus vous pouvez compter sur le Département de la Seine-Maritime pour vous accompagner. Je parlais tout à l'heure de la cohésion territoriale, c'est une mission essentielle du Département. Peut-être bien au-delà encore de ce que j'évoquais tout à l'heure à travers notre dispositif d'aide financière à l'investissement des communes. La cohésion territoriale, c'est d'accepter le principe que la Seine-Maritime est une et indivisible et que nous devons en toutes circonstances éviter que des fractions de notre territoire se détachent de la Seine-Maritime. Nous portons cette idée de cohésion territoriale parce que chaque partie du territoire doit aider le reste du territoire. Alors si je vous dis ça c'est parce qu'il y a un petit sujet d'agacement en ce moment sur l'affaire du contournement Est. Pour la première fois de son histoire, Rouen tourne le dos à son Département, alors souhaitons que ce soit passager ; en tous les cas comptez aussi sur notre engagement au Département, à la Région, pour faire en sorte que ce soit passager. Ce qui est bon pour Rouen doit être bon pour l'ensemble de la Seine-Maritime et nous devons travailler à cette cohésion territoriale. Si le Département de la Seine-Maritime et si la Région se sont engagés pour contribuer au financement du contournement est, c'est aussi parce qu'on considère que c'est bon pour le département et que c'est bon pour la région Normandie.

Voilà ce que nous faisons, voilà pourquoi nous le faisons, et voilà pourquoi nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir, comme nous le faisons depuis longtemps, contribuer au développement, au fonctionnement, aux investissements du SDE.

Alors je ne serai pas plus longtemps parce que j'ai vu votre ordre du jour et vous avez beaucoup de travail à faire. Encore une fois merci d'avoir choisi le Département pour tenir votre comité syndical et encore une fois j'en terminerai par-là, soyez assurés que nous serons toujours à vos côtés dans l'intérêt des communes et dans l'intérêt du département de la Seine-Maritime.

Merci de votre attention. »

Cécile SINEAU-PATRY « merci infiniment Monsieur Le Président. Je suis ravie de vous offrir ces quelques présents, qui ont été les présents notamment à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de notre syndicat, puisque notre syndicat a une vieille histoire, c'est une vieille et belle et grande maison et je suis sûre que vous trouverez du plaisir à parcourir ce petit livret qui raconte jusqu'à mon prédécesseur et notre collègue Patrick Chauvet l'histoire du syndicat par le menu détail et je sais que vous êtes un passionné d'histoire, pour avoir entendu monsieur Bellanger lors d'une conférence justement en matière d'histoire, et puis quelques petits gadgets, mais néanmoins essentiels, un stylo du SDE et puis une recharge qui vous sera tout aussi utile. »

Bertrand BELLANGER « merci beaucoup Cécile, grand merci à vous et bonne réunion, que cette réunion soit fructueuse, vous avez une présidente de grande qualité. »

Cécile SINEAU-PATRY « je vous invite tous à prendre le bloc de papier, on m'a fait remarquer qu'il était particulièrement épais, mais il y a beaucoup de choses à voir. Je remercie pour leur présence monsieur Cotrel pour GRDF, messieurs Maouche et Goualier pour Orange, messieurs Dupont et Dufossé-Isabelle d'Enedis, et puis monsieur Vrand, receveur de la trésorerie de Barentin. Merci à toutes et à tous pour votre présence pour ce premier comité syndical de l'année, qui est un peu chargé c'est vrai. »

Il est ensuite procédé à l'appel des présents. Madame la Présidente rappelle que le quorum s'apprécie par rapport au nombre de voix des représentants qui sont physiquement présents.

	Représentants en exercice	Quorum (1/3 des membres)	Représentants présents	Pouvoirs (2 maximum par membre)	Total
Nombre de suffrages	83	28	38	31	69

La présidente indique que le quorum est atteint ; les représentants peuvent donc valablement délibérer.

Madame Chantal COTTEREAU est désignée à l'unanimité secrétaire de séance, la présidente la remercie.

Il est ensuite procédé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal du comité syndical du 20 novembre 2020

La présidente : « Il nous faut voter le procès-verbal du Comité Syndical du 20 novembre dernier. Y-a-t-il des questions au préalable ? qui est contre ? qui s'abstient ? merci pour cette unanimité ».

Le procès-verbal du comité syndical du 20 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

2. Informations préliminaires

La Présidente « il me faut au préalable vous donner quelques informations. D'abord, un petit mot du plan de continuité de l'activité du syndicat, dans ce contexte qui reste toujours compliqué, au regard de la crise sanitaire. C'est Yves Loisel qui suit tout particulièrement le sujet. »

Yves LOISEL « les agents pour l'ensemble ont été mis en télétravail. L'activité est tout à fait normale et on ne constate pas de différence avec l'activité en présentiel, d'ailleurs cela donnera sujet à réflexion pour le temps futur. Il y a un maintien de l'activité, même si, comme nous tous, le personnel en souffre. »

Cécile SINEAU-PATRY « D'autres informations qui ont été évoquées en Bureau, notamment le Bureau du 18/01/21, vous dire que le 23 décembre dernier, Monsieur De Wit, Monsieur Loisel et moi-même nous sommes rendus au CDG76, à l'invitation de Monsieur Jean-Claude Weiss, président, pour nous faire part d'une proposition. Il s'agit d'envisager la construction d'un siège social pour le SDE à Isneauville, mais à proximité du CDG, en y intégrant aussi d'autres institutions, a priori peut-être Seine-Maritime Numérique, le CNFPT, de façon à créer autour du CDG un pôle de services qui serait dédié aux collectivités et tout particulièrement aux communes. Bien évidemment il ne s'agit pas de se positionner pour l'instant. En revanche, il a été acté en Bureau qu'il ne fallait pas s'interdire d'y réfléchir et donc de lancer la consultation d'un programmiste pour travailler, budgéter, envisager les plans, la disponibilité, enfin voir quel pourrait être le projet. C'est une première phase, elle a été votée au CDG. Je tenais à vous en informer. Bien évidemment, rien n'est acté, c'est une première démarche pour voir quels pourraient être les intérêts d'une telle proximité. On y voit déjà néanmoins des atouts, à savoir la mutualisation des certains espaces, de certains services, et puis donner du sens, avoir véritablement en Seine-Maritime, comme ça peut exister dans d'autres départements, un pôle dédié exclusivement aux communes, où l'élu qui viendrait jusqu'à Isneauville aurait tout à proximité. Vous serez informés au fur et à mesure de l'avancée du programmiste.

Puisque je suis dans les locaux, vous dire aussi, qu'actuellement nos locaux sont au 1^{er} étage d'un bâtiment dont le rez-de-chaussée est occupé par l'entreprise Pontoon, qui déserte ses locaux depuis plusieurs mois en raison de la situation sanitaire et s'est réorganisée autrement via le télétravail. Donc, le directeur s'est tourné vers nous pour nous proposer de sous-louer une partie de ses locaux, ce qui sera délibéré tout à l'heure, pour qu'on puisse dégager un peu de place au 1^{er} étage, en sachant que ça devient un petit peu serré, on y reviendra tout à l'heure dans le cadre d'une délibération.

Vous informer également que le Bureau a donné son accord pour étudier une proposition qui a été faite par la SEM West Energies, ça n'est pas la première fois. C'est une Société d'Economie Mixte qui s'est lancée à l'échelle du département de la Manche, dans laquelle se positionne d'ailleurs le seul syndicat départemental de la Manche pour l'instant, et qui a pour projet de porter des projets d'énergie renouvelable, dans le sens d'une transition énergétique, avec une entrée de capital des syndicats départementaux qui sont sollicités. A ce jour, il se trouve que moi-même et la présidente du SDEC sommes réservées, on souhaite avoir plus d'informations et avons sollicité l'aide d'un cabinet pour une étude juridique et financière au regard du projet que ça pourrait être dans sa pleine envergure. Il semblerait que le syndicat de l'Eure soit lui plutôt favorable et celui de l'Orne également.

Egalement, des études ont été lancées pour l'adhésion demandée des communes de Eu et de Arques-la-Bataille. Une étude ne veut pas dire qu'il y aura forcément adhésion.

Le Bureau a également donné son accord pour réflexion engagée avec le Département, à l'initiative d'Alain Bazille, qui est le vice-président en charge des infrastructures pour alimenter en biogaz les bacs de la Seine. Ça n'est pas le cas actuellement, ces sont des bacs qui fonctionnent au diesel, mais dans la nécessité de

remplacer les bacs qui vieillissent d'envisager un autre combustible et pourquoi pas du gaz bio. Une étude qui est lancée avec le concours du SDE.

Je souhaite vous dire également que les CLÉ qui, traditionnellement aurait dû être déjà convoquées depuis l'élection, ne le seront pas durant ce 1^{er} semestre. Il nous a semblé, au sein du Bureau, que c'était encore un peu prématuré, compliqué de lancer 14 réunions à travers le département avec autant de délégués. Donc, par prudence est en attendant que la situation sanitaire devienne plus sereine, nous avons pensé qu'il fallait pour l'instant reporter et nous reprendrons une décision au mois de septembre.

Enfin, vous dire que Laurent Vasset a été élu président du SPIC SDE76 Solaire, pour tout ce qui a trait au photovoltaïque, et que Jean-François Bloc a été élu vice-président du même SPIC il y a deux semaines.

Je souhaite vous dire également que nous avons eu une bonne nouvelle par un courrier, si je puis dire, pardon pour la plaisanterie. La Chambre régionale des comptes nous a informé dans un courrier du 28 janvier dernier d'un contrôle des comptes et de la gestion pour les exercices de 2016 à 2020. J'ai donc rencontré la chambre à travers Monsieur Roman, avec Monsieur De Wit et Mme Legrand. Nous l'avons rencontré il y a quelques jours. Il avait demandé à rencontrer aussi Patrick Chauvet, puisque la chambre travaille sur les exercices entre 2016 et 2020.

Et puis enfin vous dire, et là c'est du ressort de Fabienne Verhaeghe, qu'un audit informatique interne est en cours avec le cabinet Omnidesk afin d'établir un schéma directeur. »

Puis la Présidente demande à Patrick De Wit d'informer l'assemblée des **résultats des derniers appels d'offres** intervenus depuis le dernier comité syndical :

« Nous sommes en cours d'attribution des accords-cadres pour les achats d'énergie que nous mettons en place. Egalement nous avons besoin de l'assistance d'un avocat spécialisé pour étudier l'adhésion de la ville d'Eu, puisqu'il y a un contrat très particulier, un CREM (contrat d'exploitation et de maintenance) avec une entreprise privée et il nous faut trouver les conditions pour exercer notre maîtrise d'ouvrage en respectant le CREM signé par la ville d'Eu. Egalement nous avons lancé nos accords-cadres et nos marchés subséquents pour les achats d'énergie. Un peu avant Noël a été attribuée la petite procédure pour les chocolats de Noël, ce dont nous vous remercions, bien sûr. Et une commande a également été passée pour équiper en visioconférence notre salle de réunion, elle est équipée d'un écran confortable pour permettre de travailler avec les élus dans de bonnes conditions techniques. »

Cécile SINEAU-PATRY « Je crois qu'il y a l'avant et l'après Covid et peut-être que parmi les bonnes initiatives, même s'il ne s'agit pas de condamner toutes réunions en présentiel, mais évidemment les réunions en visio sont fort utiles et nous dispensent de nombre de kilomètres à parcourir à travers le département, nous permettent de nous réunir de façon plus aisée, sans perdre trop de temps dans les transports. J'ai pu moi-même le tester avec Anaïs Cotrelle et Yves Loisel pour un point communication il y quelques jours ; ça fonctionne parfaitement bien. »

La Présidente rend compte des **délibérations prises par le bureau**, depuis le dernier comité syndical, dans le cadre des prérogatives qui lui sont fixées par délibération du 20 novembre 2020

- BUREAU – 2021/01/18-01- poursuite des études en vue de l'adhésion de la ville d'Eu,
- BUREAU – 2021/01/18-02- projet de création d'un pôle de services pour les collectivités locales,
- BUREAU – 2021/01/18-03- étude de la proposition de la SEM West Energies et de la structure juridique la plus adaptée pour la création d'une structure ENR.

Enfin, la Présidente donne la liste des **arrêtés de financement** pris depuis le comité syndical du 20/11/2020.

-- o --

Cécile SINEAU-PATRY « Je vous propose de procéder de la façon suivante, au point 3, il va être question d'efficacité énergétique et je laisserai la parole à Laurent Vasset pour vous présenter le sujet. Au point 4, il sera toujours question d'efficacité énergétique et notamment la convention FNCCR concernant l'ACTEE 2, on va revenir plus en détail sur le sujet. Au point 5, Hervé Lepilleur et peut-être avec le soutien de Camille, aura à charge de nous présenter le ROB, et puis en point 7 il s'agira d'évoquer les ressources humaines. Voilà ce que je vous propose, comme tout est lié, il y a une vraie cohérence entre ces points. Je vous propose que nous vous les présentions tour à tour, de façon à ce que vous ayez l'ensemble des informations, pour une totale cohérence du projet et qu'ensuite nous revenions sur

chacun de ces points pour voter, pour en délibérer en toute conscience et en pleine connaissance. (Le point 7 de l'ordre du jour devient donc, pour plus de cohérence, le point 6 et inversement).

Je vais laisser la parole à Laurent Vasset qui a en charge la transition énergétique et qui va effectivement mettre en avant ce dont le président Bellanger vous parlait tout à l'heure, à savoir le déploiement du service d'accompagnement. Le syndicat depuis 1938 a pour mission première auprès de communes, des collectivités, de veiller à ce que tout le monde ait bien l'électricité chez soi, de la lumière, que tout puisse fonctionner, c'est vrai que la première des missions a été l'électrification, ensuite il a été question d'effacement des réseaux, de renforcement des réseaux et c'est bien le cœur de métier du SDE, je le rappelle. Néanmoins, vous le savez bien, depuis plusieurs années maintenant, on va dire depuis le début du vingt-et-unième siècle peut-être, il est un autre sujet qui prend une importance considérable, incontournable, ne serait-ce qu'au regard de la loi, des dispositions qui sont prises, y compris au sein du Département, par les délibérations comme le Plan Climat 76, il est une question celle de la transition énergétique. Monsieur Chauvet, mon prédécesseur, il y a quasiment un an jour pour jour, le 13 février 2020, ici dans cet hémicycle commençait à évoquer le sujet notamment avec ce prix que nous avons reçu Département-SDE, nous étions lauréats de la FNCCR pour ACTEE 1. Nous sommes en fait là dans la continuité du sujet avec une réflexion qui a été portée par Laurent Vasset et par Agnès Gandon pour vous présenter le projet à venir qui sera en parallèle des missions premières et historiques du SDE, pour les quelques années à venir et tous cas au regard des demandes qui nous seront faites, j'insiste bien, au regard des demandes qui nous seront faites. »

3. EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE – déploiement du service d'accompagnement à l'efficacité énergétique des bâtiments publics et autorisation donnée à la présidente de signer les conventions de partenariat en efficacité énergétique sur les territoires de Fécamp Caux Littoral Agglo et le PETR Dieppe Pays Normand

Laurent VASSET « le sujet étant vaste, on m'a demandé d'être concis dans la présentation de la thématique. Sur les trois axes que je vais vous évoquer. Le premier axe est la stratégie dans le cadre de l'efficacité énergétique, l'idée c'est le déploiement de l'offre auprès de nos collectivités adhérentes dans le cadre du CEP ; le deuxième axe ce sont les énergies renouvelables, donc un sujet oh combien d'actualité ces derniers temps, et qui va avoir besoin de se développer et de se structurer ; un troisième axe qui est la mobilité durable qui est déjà engagée, le principe de mobilité durable est principalement orienté vers la mobilité électrique qui n'est pas le seul axe sur lequel on sera amenés à se développer.

Le premier axe, l'efficacité énergétique au service des communes. L'objectif est d'accélérer les actions de réduction des consommations d'énergie et les projets de rénovation thermique des bâtiments des communes. Il y a là une nécessité, voire pour nos collectivités une obligation. Dans l'organisation, le SDE76 aurait un accompagnement des collectivités par le biais d'un CEP, conseiller en énergie partagé, qui viendrait en soutien comme l'a rappelé tout à l'heure Monsieur le Président du Département, auprès de nos collectivités adhérentes. Le Département, lui, en association, serait en charge de l'animation, coordination, communication et bien sûr quelque chose qui est le plus important, le soutien par l'aide à l'investissement et à la restructuration des équipements de nos collectivités. Pour le SDE76 ce serait un déploiement progressif d'un service technique et opérationnel, nous envisageons dans ce contexte-là d'apporter un savoir-faire auprès des différentes collectivités pour, je dirais, aider dans un système aujourd'hui qui est en place et qui relativement flou, obscur pour certains, difficile à percevoir quelle est la bonne solution entre les intérêts de certains professionnels et l'intérêt des collectivités, il y a parfois deux poids deux mesures. Le principe serait la gratuité du service, alors quand je dis gratuité, je relativise toujours, ça n'est jamais gratuit, c'est des moyens qu'on pourrait mobiliser, on en parlera tout à l'heure dans l'orientation budgétaire, afin de financer les animateurs. Bien sûr, le dialogue avec nos différents partenaires, le principe c'est l'ingénierie technique opérationnelle et l'ingénierie financière, les outils d'aide à la décision et à l'investissement à développer.

Pour être tout à fait efficace, c'est aussi de trouver les partenaires financiers dans ce développement-là, ça a déjà été commencé au travers d'ACTEE 1 qui a permis sur la relation que l'on a avec la FNCCR et dans le cadre d'appel à projets, une mutualisation d'actions et surtout de trouver des financements, puisque c'est toujours ça le nerf de la guerre, c'est de trouver des moyens. Sur le principe de ACTEE 1, je ne reviendrai pas, puisque c'est quelque chose qui est ancien et dans un autre appel à projets, ACTEE 2, nous avons été lauréat en partenariat avec Caux Seine Agglo et donc ça nous a permis, encore une fois, de dégager des moyens, qui sont non négligeables, puisque le projet est sur la base quand même d'un million d'euros et qui est financé à hauteur de plus de 400 000 euros. Le principe pour le SDE, c'est de mobiliser des compétences et des ressources humaines pour accompagner nos collectivités. Les dossiers de candidatures qui sont venus vont se

développer sur l'ensemble du territoire. Le principe de mise en place de convention et de partenariat : il y a deux conventions qui ont été signées avec le PETR du Pays de Bray et Caux Seine Agglo en décembre 2020, c'est assez récent, deux demandes de partenariat. On voit bien que ça émerge, tout ça ça bouillonne, qui sont en cours actuellement avec le PETR de Dieppe Pays Normand et l'Agglo de Fécamp Caux Littoral. Le rôle du partenariat avec le SDE c'est d'assurer la promotion du service d'accompagnement proposé par le SDE et encourager les collectivités à y adhérer, de co-construire la stratégie énergétique sur le patrimoine bâti des collectivités qui s'inscrit dans le cadre des réflexions autour de l'élaboration du plan climat air énergie territorial que doivent porter toutes les intercommunalités du territoire, être facilitateur pour assurer des actions de coordination et mettre en relation les acteurs politiques, institutionnels et économiques de son territoire avec le SDE. Un modèle adaptable en fonction du contexte du territoire, par exemple : Caux Seine Agglo va lancer des actions mutualisées de maîtrise d'œuvre qui pourront peut-être se reproduire sur d'autres territoires. Le principe est bien évidemment de tirer profit et mutualiser les compétences, d'où l'intérêt de le porter au niveau du Syndicat Départemental d'Énergie.

Description de l'accompagnement : on aura des chargés de mission qui vont être sur différents secteurs. Le principe, c'est l'analyse des consommations et des dépenses énergétiques de la collectivité puisqu'on va faire une sorte d'état des lieux, ou tout du moins d'accompagner la collectivité pour la conseiller au mieux ; l'analyse du fonctionnement thermique des bâtiments. Dans certains cas, c'est déjà mis en place, dans d'autres il n'y en a pas et il faudra les accompagner pour le mettre ; la co-construction d'un programme pluriannuel d'actions économiques, parce qu'effectivement ce sont quand même des investissements lourds et on ne pourra pas les traiter en deux temps trois mouvements comme on dit, ça sera sur plusieurs années. Je pense que même nous on ne sera pas en capacité à répondre instantanément, on aura une progression ; l'accompagnement de la collectivité à la réalisation des travaux d'économies d'énergies à toutes les étapes, comme on le disait tout à l'heure c'est de « a à z », tout au long de l'adaptation ; la sensibilisation et l'information des élus et techniciens aux économies d'énergies et surtout aux énergies renouvelables thermiques.

Ça aujourd'hui on l'a bâti avec une réflexion à l'échelle de 6 ans, c'est je pense ambitieux, mais il faut l'être parce qu'on a tous intérêt à progresser dans ce sens-là. Vous avez une carte du territoire avec une situation, donc le PETR du Pays de Bray qui représente 112 communes et 53 000 habitants et l'agglomération Caux Seine avec 40 000 habitants et 45 communes qui sont déjà engagées dans cette démarche et, ensuite, vous voyez qu'il reste tout à construire autour, en complément de ces territoires qui sont avancés. Nous avons aussi 13 communes et 2 communautés de communes qui sont suivies par le conseiller en énergie partagé par des demandes ponctuelles ; ça c'est l'état des lieux de la situation actuelle. Au 31 décembre nous avons l'équivalent de 2,5 ETP qui travaillaient dans ce domaine pour accompagner et évidemment la stratégie du SDE c'est d'apporter une réponse sur l'ensemble du territoire et surtout à tous nos adhérents et donc il faut imaginer structurer ce service pour le dimensionner à la bonne taille avec une montée en puissance progressive rapide et pas trop pour qu'on ait bien le temps de le structurer. Il faudra recruter. Donc le principe du déploiement qu'on a imaginé sur le territoire c'est un déploiement pour les collectivités de moins de 10 000 habitants et on considère qu'un chargé de mission devrait pouvoir traiter un équivalent de 50 000 habitants. Donc sur des bases que nous n'avons pas imaginées, c'est l'ADEME, qui est un partenaire incontournable dans les financements, qui nous amène sur cette strate-là. Et, bien évidemment, sur un déploiement cohérent sur le territoire. Donc progressivement monté, pour avoir une couverture globale de notre territoire. On arrive à quoi ? globalement, sur les simulations que nous avons faites, il nous faudrait 7 chargés de mission en efficacité énergétique au sein du SDE (sans prendre en considération dans les hypothèses l'ensemble des bâtiments intercommunaux des interco et les communes non-adhérentes à ce jour, ainsi que les communes dites « en écart »). Bien évidemment, tous ces chiffres-là sont sur la base des communes adhérentes, nous serons peut-être amenés à revoir et à réadapter. De toutes façons, je pense que comme on est tout nouveau sur le sujet il y aura de l'adaptation, il y aura un bilan chaque année à faire et on ajustera la situation en fonction des demandes et de la manière dont on arrive à répondre. Le principe du projet de déploiement sur le territoire, on a regroupé en fonction des tailles des intercommunalités, autour des intercommunalités tout simplement, je rappelle que derrière ça il y a le plan climat air énergie que chaque intercommunalité est en train de développer, il y a une relation directe puisqu'il y a bien effectivement les financements du Département d'un côté, la stratégie d'accompagnement au travers du plan climat des territoires et nous on viendra apporter à nos adhérents le conseil dans ces différentes stratégies. Donc vous retrouvez à terme les 7 ETP sur le scénario (diapo 15) que l'on a essayé de construire.

Donc le scénario doit répondre aux premières demandes, que j'ai évoquées tout à l'heure, qui sont le PETR du Pays Dieppois et l'agglomération de Fécamp Caux Littoral, aux demandes des communes qui sont isolées que vous avez vues tout à l'heure, qui étaient les étoiles bleues sur la cartographie (diapo 13 et 15) et en considérant les contraintes de création d'un service efficace à croissance rapide. Le scénario que l'on a imaginé doit définir un rythme de déploiement des chargés de mission pour couvrir l'ensemble du territoire, comme la deuxième

carte qui vous a été présentée. C'est de cette manière-là que nous sommes arrivés aux 7 ETP. Quand on l'a imaginé, on l'a imaginé sur plusieurs années, on va voir l'organigramme de montée en puissance pour couvrir l'ensemble du territoire. Je rappelle que l'idée est bien de couvrir tout le territoire, de monter progressivement, mais on est très tributaires des demandes qui nous seront faites. Si nous n'avons pas de demande, nous en avons ça n'est pas le sujet, c'est la vitesse à laquelle les choses vont arriver, il faut pouvoir répondre à la demande et généralement quand on a un projet dans une commune on aime bien pouvoir le traiter assez rapidement, donc il faudra qu'on soit en capacité à répondre rapidement, mais aussi de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire et l'idée que nous avons au moment de la réflexion sur cette organisation c'est quand même essayer de faire en sorte que le conseiller en énergie partagé travaille sur un territoire aggloméré de telle sorte à ne pas faire les quatre coins du département pour aller apporter un conseil de cinq minutes à un endroit et, donc, effectivement travailler en premier lieu avec l'intercommunalité qui est la porte d'entrée, et puis de rendre la chose dynamique sur ce territoire-là, centrer un conseiller sur un territoire défini comme vous l'avez vu sur la carte tout à l'heure et puis ensuite on monte d'un autre côté et ainsi de suite. Ça ne veut pas dire pour autant dans ce qu'on a imaginé que si sur la commune d'à côté il y a une demande ponctuelle, parce qu'il y a un vrai projet qui a vraiment du sens, qu'on va l'oublier. On verra en fonction des taux de charge de nos conseillers à venir, en soutien dans les différents territoires même un peu isolés. Le principe même étant que ça se structure pour pouvoir être efficaces dans le développement.

Dans le scénario, on part de 2020 où on avait 2,5 ETP avec un objectif à 2024 d'avoir atteint les 7 ETP et en ajoutant chaque année 1, 1,5 ou 2 ETP selon les besoins. Donc vous avez la montée en charge de la situation et évidemment tout cela va dépendre du retour que l'on pourra faire de la promotion et de la sollicitation des intercommunalités et de nos communes adhérentes.

Pour conclure, il vous est proposé d'assurer un déploiement progressif de 7 chargés de missions sur l'ensemble du territoire du SDE76 pour les communes adhérentes, par rapport aux 2,5 actuellement on en aura 4,5 ETP à recruter, ça paraît bizarre c'est parce qu'il y a des gens qui sont à moitié sur un domaine et à moitié sur un autre, donc en recrutera probablement 5 pour venir compléter 2, c'est comme ça qu'il faut l'imaginer, on ne coupe pas les gens en deux. Donc 1,5 ETP supplémentaire en 2021, 1 ETP supplémentaire en 2022 jusqu'en 2024 et bien sûr, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, une clause de revoyure en fonction des différentes demandes. En 2021, l'idée est de retenir deux territoires qui ont fait une demande, c'est-à-dire le PETR du Pays Dieppois et l'agglomération Fécamp Caux Littoral qui a manifesté une demande. Il vous est également proposé d'étudier la possibilité d'élaborer un dossier de demande de subventions auprès de l'ADEME, je pense que ça ne pose jamais de problème, tout le monde est toujours d'accord, pour la création d'un poste et, le cas échéant, de le déposer dès que possible ; d'encourager les communes à se rapprocher de leur structure intercommunale qui est porteuse d'un PCAET pour avoir une structure centralisée et qui parte véritablement de pôles de territoire pour être optimum dans l'organisation du service et de développer des missions de conseil ponctuelles ne nécessitant pas de formalisation d'une convention d'adhésion au service pour les communes qui en feraient la demande en fonction de la charge de travail. Il vous appartiendra d'en délibérer. »

Cécile SINEAU-PATRY « Merci Laurent. Alors, vous a été présentée la théorie, la projection sur le mandat à venir avec effectivement si on doit répondre à autant de sollicitations en théorie ; ça nous oblige à recruter de façon à pouvoir répondre à la demande. Tout cela est le projet théorique, mais auquel il nous faudrait répondre néanmoins si les différents territoires étaient amenés à faire les mêmes sollicitations et nous avons en cela respecté l'ordre d'arrivée des courriers, je tiens à le dire, nous avons été, je crois, d'une parfaite équité. Donc nous avons répondu d'emblée au PETR du Pas de Bray, nous l'avons voté en novembre dernier, à Caux Seine Agglo qui est arrivée après, nous l'avons votée également en novembre dernier et là vous sera proposé effectivement de poursuivre le travail avec dans l'ordre d'arrivée des courriers le PETR du Pays de Dieppe et puis l'agglomération de Fécamp qui nous sollicite également. Merci Laurent pour la présentation et je vous propose de continuer à l'écouter puisqu'il s'agit d'évoquer le prix que nous avons reçu au regard de l'AMI ACTEE 2 porté par la FNCCR et qui concerne Caux Seine Agglo notamment. »

4. EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - autorisation donnée à la présidente de signer la convention FNCCR/ ACTEE 2

Cécile SINEAU-PATRY « Le SDE avait porté le premier appel à projet l'année dernière ACTEE 1 avec le Département, mais pour la deuxième fois nous ne pouvions pas le porter nous-mêmes, donc nous avons travaillé de concert avec Caux Seine Agglo mais en partenariat.

Laurent VASSET « Il vous est donc proposé d'autoriser la présidente à signer la convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du Programme CEE ACTEE –AMI SEQUOIA Session 1 entre la FNCCR / Caux Seine Agglo/SDE76/ Bolbec/ Lillebonne/ Terres-de-Caux/ Port-Jérôme-sur-Seine/ Rives-en-Seine/Arelaune-en Seine/ Gruchet-le-Valasse/Yébleron/ SIVOSS de Vatteville-la-Rue et Arelaune-en-Seine / SIVOSS de Saint-Antoine-la-Forêt. »

Cécile SINEAU-PATRY « J'en profite pour faire un petit intermède avant que tu poursuives, juste rappeler quand-même, c'est bien ça la logique, que le patrimoine bâti représente 82 % de la consommation et 73 % des dépenses d'énergie d'une collectivité, c'est bien en cela le sens de cette démarche au regard de l'efficacité énergétique. Donc, je te propose de poursuivre Laurent sur le point suivant ».

Laurent VASSET « **Le Deuxième axe : les énergies renouvelables (ENR).** Les ENR thermiques, au SDE nous avons l'accompagnement des projets de chaleur renouvelable dans les bâtiments à rénover (par exemple, l'accompagnement pour l'étude d'un réseau technique chaudière bois sur une commune avec Biomasse Normandie). Et à venir : un partenariat en cours à formaliser avec Biomasse Normandie sur le programme bois-énergie suite au renouvellement de l'adhésion, ensuite il y a la réflexion sur le portage d'un contrat d'objectifs chaleur renouvelable pour obtenir des financements, bien évidemment, auprès de l'ADEME. Ensuite, pour les ENR qui ne sont plus thermiques, mais électriques : le photovoltaïque sur les petites toitures à travers le SPIC à hauteur de 0,3 MW, et à venir un projet de cadastre solaire, ce qui avait été évoqué il y a un certain temps, la délibération a d'ailleurs été prise, le projet d'étude portant sur l'identification des zones délaissées et parking propices à l'installation de centrales solaires, donc c'est tout ce qui est réflexion sur les friches plutôt dites industrielles qu'on pourrait valoriser, des réflexions à mener sur l'autoconsommation. Ensuite un autre point sur les énergies renouvelables, qui est la méthanisation, c'est le portage des études de potentiel de méthanisation effectuées en 2019, une participation active au Plan Méthanisation Normandie (réunions, ateliers), une participation au financement des études de raccordement auprès des porteurs de projets. On voit sur le territoire se développer un certain nombre d'unités de méthanisation avec des porteurs privés qui touchent directement le monde agricole ou des porteurs de projet industriels. Donc il y a effectivement une notion de raccordement et de structuration des réseaux pour valoriser le biogaz. En réflexion plus globale à venir, l'entrée au capital et à la gouvernance d'une SEM dédiée au développement des ENR telle que West Energies que Madame la Présidente vous a évoquée tout à l'heure, en préambule, pour lequel il y a une étude qui devrait être lancée. La mise en place d'une stratégie énergies renouvelables à l'instar de qui a été fait concernant l'axe efficacité énergétique avec un diagnostic : un état de lieux de chaque filière, avec une cartographie pour y voir un petit peu plus clair, une définition des besoins de communes, un plan d'action du SDE : positionnement du SDE sur les filières et actions à mener en contrepartie. En conclusion sur les énergies renouvelables : des actions à consolider comme les études d'opportunité photovoltaïques, maîtrise d'ouvrage et exploitation des installations solaires, le lancement du cadastre solaire qu'on a évoqué tout à l'heure, de l'étude d'identification des sites délaissés et friches et l'autoconsommation. Des actions à développer prochainement : le développement des ENR thermiques, une stratégie ENR à élaborer. On y mène des réflexions, autant vous dire que ça n'est pas simple parce que aujourd'hui quel axe prendre entre les hydrogènes, la biomasse, l'éolien, le photovoltaïque, plein d'axes existants. Donc il est proposé de créer des capacités d'ingénierie en énergies renouvelables en ouvrant un poste dédié, c'est-à-dire qu'il y a déjà un travail qui est fait et on ajouterait un demi-poste en 2021 afin de consolider l'activité photovoltaïque qui continue de se développer, et celle du SDE76 solaire, puis de développer les autres ENR selon la stratégie qui sera retenue. »

Cécile SINEAU-PATRY « Merci et un petit mot peut-être sur la mobilité durable ? ».

Troisième axe – la mobilité durable

Laurent VASSET « La mobilité durable au SDE c'est la participation au développement de la mobilité électrique, on a aujourd'hui un parc de 116 bornes de recharge pour les véhicules électriques, qui sont déployées sur le département depuis 2017 et on a atteint un déploiement. Et on a atteint un point d'étape, encore une fois, il faut qu'on puisse avoir une lecture de l'évolution, car cela évolue tellement vite que pour les premières bornes on se pose déjà la question de leur obsolescence, ça nous demande de prendre des précautions sur le développement. Et à venir, le lancement d'une étude préalable en vue de l'élaboration d'un schéma directeur IRVE à l'échelle des 5 syndicats normands, l'idée c'est de structurer au niveau régional, et la Région y est très attentive, de développer au niveau régional une vue avec des axes forts, parce que vous savez que la charge des voitures se fait de plus en plus vite et la distance parcourue entre deux charges augmente, donc l'implantation des bornes dépend effectivement de cette évolution technologique et en même temps des habitudes des usagers. Donc, il faut qu'on ait une vision globale au niveau régional pour savoir

comment on va poursuivre ce développement. Donc la pose de bornes rapides, exemple d'une évolution, sur les aires de covoiturage, la grande itinérance et les autoroutes type A13, A28, A29 et surtout sur le littoral où on a aussi une fréquentation importante de population qui n'a pas forcément de logement et qui aurait besoin dans certains cas de recharge.

Et à venir, la participation au développement de la mobilité gaz par la promotion du schéma régional d'avitaillement en GNV/bioGNV piloté par GRDF, c'est un petit peu ce que je vous ai évoqué tout à l'heure où actuellement on a aussi des mobilités par le gaz et si on produit du biogaz, bien évidemment, l'intérêt c'est de pouvoir recharger et avoir des disponibilités. Le point qui a été évoqué en préambule par Madame la Présidente, c'est aussi pour alimenter les bacs de Seine pour les passer du diesel actuel au biogaz. Une veille sur la mobilité hydrogène, on en parle de plus en plus, le plan national de développement est de plusieurs milliards je crois, ça doit être 7 milliards sur plusieurs années de développement à la filière hydrogène. Donc, ça fera partie aussi certainement des axes forts et termes énergétiques disponibles sur notre territoire.

En conclusion, la nécessité de consolider l'activité mobilité électrique en créant des capacités d'ingénierie dédiées pour mener à bien le déploiement et l'exploitation d'un parc de bornes électriques dans un premier temps, et piloter des études et des développements opérationnels à venir. Donc, il vous est proposé l'ouverture d'un poste dédié pour fin 2021/début 2022 pour répondre à ça. »

Cécile SINEAU-PATRY « Merci Laurent. En fait, Laurent vous a fait le tour, en intraveineuse dit-il, de tous les sujets qui malgré tout étaient déjà travaillés au sein du SDE, mais il me semblait quand même utile de refaire le point sur tout ce qui était déjà amorcé au sein de notre syndicat, à des stades d'avancée plus ou moins différents en fonction des sujets et de repositionner quels ont été nos axes de réflexion. Alors il n'est pas entendu qu'aujourd'hui nous puissions nous investir de la même façon sur tous les sujets et nous en sommes bien d'accord, il y a même des sujets qui n'ont volontairement pas été évoqués, je pense à l'éolien, il y a des sujets qui ne seront pas nécessairement les nôtres. Mais il y a des sujets qui nécessairement nous obligent à y réfléchir et en tous cas à porter notre réflexion et à voir si on s'engage ou si on ne s'y engage pas ou à quel stade. Ce qui est essentiel pour aujourd'hui à retenir c'est je crois notre sujet numéro un, c'est l'idée d'accompagner les communes en tous cas dans leurs travaux, dans leur réflexion en termes d'efficacité et de sobriété énergétique. Il y a une ancienne ministre qui a dit « la meilleure énergie c'est celle qu'on n'utilise pas » et au regard des chiffres que je vous ai donné tout à l'heure il est clair que, il me semble, accompagner les communes aujourd'hui qui sont contraintes aussi dans leur budget, je suis élue aussi sur une commune et je ne crois pas que ce soit si différent par ailleurs, faire des économies d'énergie sur nos bâtiments publics, je crois sincèrement que c'est un vrai sujet et le sujet essentiel pour le coup qui nous occupe aujourd'hui en tous cas, c'est vraiment de dérouler et d'accompagner les communes avec une stratégie géographique, avec des moyens dédiés mais j'y reviendrai tout à l'heure en point 7, qui évidemment puissent être en capacité de répondre à cette logique.

Maintenant le nerf de la guerre et là je vais laisser la parole à Hervé Lepileur parce que forcément il faut être en capacité de voir où nous en sommes. Hervé tient les cordons de la bourse, donc je vais lui laisser la parole pour cette présentation du rapport d'orientation budgétaire. »

5. BUDGET - ROB et DOB 2021 du SDE76, de ses budgets annexes et de la régie SDE76 solaire

Hervé LEPILEUR « Merci Madame la Présidente. Ce rapport c'est une obligation depuis la loi de 2015 mais c'est aussi une photo de notre syndicat et aussi, à partir de ce rapport, ça permet d'avoir des orientations budgétaires, sur les ressources humaines, voir un peu où on va. Je vais essayer d'être synthétique et de vous tracer les grandes lignes du rapport que vous avez reçu. D'abord, le contexte général de l'année ce serait un pléonasme de dire que l'année a été mouvementée, d'une part, avec la pandémie, d'autre part, avec les élections et puis aussi on a connu une situation générale financière un peu compliquée au niveau national, international. Pour ce qui est de notre collectivité, on est assez fiers car comme on le disait tout à l'heure, le SDE a pu continuer à fonctionner normalement et puis surtout les travaux faits par nos entreprises n'ont pas subi l'effet qu'on aurait pu craindre de la Covid, ce qui est plutôt une bonne chose et ça a permis de continuer une activité relativement sereine et vous le verrez par certains chiffres qui amènent par rapport aux années précédentes un mieux.

Au niveau de la section de fonctionnement, je vous rappelle la particularité du syndicat : on a en fonctionnement des recettes qui sont générées par les travaux que nous faisons et qui seraient plutôt de l'investissement. D'autre part, même si notre section de fonctionnement est assez élevée, on essaye de gérer les coûts de fonctionnement afin d'obtenir un virement de section à section conséquent. Une autre chose importante, c'est qu'on ne demande pas de cotisation à nos adhérents.

Au niveau du fonctionnement, on est dans l'enceinte du Département, je voudrais souligner que le Département continue à nous verser sa taxe pour l'électricité, c'est près de 8 millions d'euros, ce qui n'est pas une mince affaire et il faut le signaler. La TCCFE pour 2020 n'a pas été impactée par la crise sanitaire. La négociation du nouveau de contrat de concession avec Enedis, qui a été plutôt favorable, les redevances R1 et R2 sont plutôt en augmentation.

Au niveau des dépenses, dans les charges à caractère général, il faut signaler qu'il y a un gros poste, celui qui concerne Orange pour la réalisation de tranchées communes dans lesquelles nous installons le matériel fourni par Orange. C'est une somme qui est plutôt en augmentation et c'est plutôt positif.

On a un poste qui a un peu augmenté, c'est au niveau de charges de personnel, car, après quelques difficultés on a enfin trouvé la personne qu'il fallait à un poste pour la maintenance de l'éclairage public et vous verrez que ça a été tout à fait favorable, puisqu'on avait un budget maintenance éclairage public qui était très déficitaire et maintenant on est à l'équilibre, on est même en excédent. On a aussi créé deux postes pour l'efficacité énergétique ; avec ce que vous a dit Laurent, vous comprendrez aisément : un ingénieur et un technicien.

On a aussi amené au niveau de nos collaborateurs la deuxième partie de la RIFSSSEP, qu'on connaît dans nos communes, et puis le complément indemnitaire annuel. On peut aussi parler du contrat de prévoyance, qui est relativement intéressant pour nos agents, on participe à hauteur de 30 euros par mois pour chaque contrat de prévoyance.

Au niveau de l'investissement, nous l'affinerons dans un mois environ et je ne veux pas être redondant. Avec le nouveau contrat de concession Enedis, il n'y a plus de TVA sur les travaux sur les réseaux électriques et ça impacte les masses budgétaires. Il est aussi assez intéressant de voir que les travaux pour l'éclairage public ont beaucoup augmenté, ce qui prouve l'intérêt pour les communes de travailler sur ce champ d'action.

Au niveau des dépenses d'investissement, il y a peu de différence avec les années précédentes. Le montant des travaux sur les réseaux électriques affiche une certaine stabilité. Force est de constater que les travaux liés à l'éclairage public sont en augmentation.

Au niveau de la dette, je ne dirai qu'une seule chose, on n'a pas d'emprunt propre au SDE, les seuls emprunts que nous continuons de rembourser sont des emprunts qui avaient été faits par les syndicats primaires. Ainsi, le delta entre les frais du SDE et le remboursement des communes est faible.

Les ressources humaines ont été vues tout à l'heure. On a aussi remplacé un technicien, suite à son départ en retraite et donc sans incidence budgétaire. Un technicien a été recruté pour la maintenance EP. Comme on l'a déjà indiqué, deux emplois ont été créés au service transition énergétique : un ingénieur et un technicien.

En ce qui concerne le profil de nos collaborateurs, la pyramide des âges montre une moyenne d'âge de 41 ans, alors que la moyenne dans des structures comme la nôtre est plutôt de 45 ans, donc relativement jeune.

La parité est respectée : sur 38 agents nous avons 19 femmes et 19 hommes. Un constat positif doit être porté à votre connaissance : le taux d'absentéisme de la collectivité est de 0,77 (pour les arrêts de travail) (moyenne de la fonction publique : 9,02 sur 2017). Ce chiffre révèle l'engagement des agents, ainsi que des conditions de travail optimales. En intégrant les congés maternité et paternité, on arrive à un absentéisme global à 1,41 alors que les structures équivalentes sont à 9,80.

Les orientations humaines : il va falloir anticiper les futurs départs de retraite. Ainsi, le recours à l'apprentissage ou à l'alternance sera mis en œuvre pour assurer la passation des compétences. En effet, vous connaissez vos techniciens et leur maîtrise parfaite du territoire.

Au niveau de la transition énergétique, Laurent en a parlé, notamment sur les propositions d'ouvertures de postes qui seront détaillées dans le tableau des effectifs. Au niveau administratif, face à la quantité des marchés publics, il semble nécessaire de créer un poste d'assistant(e) administratif(ve) pour parfaire nos procédures. De plus, le développement de nos compétences et la complexité juridique des collectivités territoriales nécessitent la création d'un poste de juriste.

Les orientations budgétaires qui vous sont présentées prévoient un reste disponible de la section de fonctionnement d'environ 15,5 millions. Cette somme budgétaire permettra d'abonder le virement de section à section, afin de financer nos dépenses d'investissement. Nos prévisions de recettes prennent en compte l'augmentation de la R1 et de la R2, ainsi qu'une prévision à la baisse de la TCCFE (l'impact de la crise sanitaire n'étant pas encore connu à ce jour pour cette recette). L'étude détaillée et la mise en œuvre concrète de ces perspectives seront étudiées à la lumière des comptes administratifs, affectations de résultats, budgets 2021, lors de notre prochaine séance.

De manière synthétique, nous maintiendrons notre taux d'investissement sur les réseaux électriques et sur les travaux d'éclairage public. En parallèle, nous poursuivrons notre intérêt pour le photovoltaïque, tout en accentuant nos compétences et notre service public au bénéfice de la transition énergétique. Cette feuille de route impulsée par la présidente guidera notre action dans les années à venir ».

Cécile SINEAU-PATRY « Merci Hervé pour cette présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires et, vous l'avez noté, puisque j'en avais fait la demande express à Monsieur De Wit pour le premier bureau de janvier, je tenais absolument à ce qu'on nous mette en évidence les marges de manœuvre financières du SDE. Avoir des projets c'est bien, avoir conscience que nous sommes attendus sur certaines thématiques évidemment c'est essentiel et c'est notre mission, mais il nous fallait avoir un œil précisément sur les finances et savoir où nous en étions au regard de nos marges de manœuvre. Et comme vient de vous l'expliquer très clairement Hervé, les marges de manœuvre sont là, très concrètement, ce qui nous permet, sans risque, de pouvoir répondre à ces missions nouvelles ou qui vont être amenées à se développer, de pouvoir être en capacité de mettre en face évidemment, et je crois que vous l'avez bien compris au travers des interventions de Laurent et d'Hervé, des ressources humaines nécessaires. C'est ce que je me propose de vous présenter avec le point 6. »

6. RESSOURCES HUMAINES - autorisation donnée à la présidente de modifier le tableau des emplois

Cécile SINEAU-PATRY « Hervé a fait mention d'un contrat d'apprentissage ou d'alternance de technicien chargé d'opérations réseaux secs, qui serait un stagiaire plus concrètement au sein du service de Xavier Neuville. Pourquoi un contrat d'apprentissage ? tout simplement au regard des métiers qui sont exercés au sein du SDE, on n'a pas forcément la formation qui coïncide très précisément dans les formations proposées dans les différentes écoles, d'où l'idée de prendre un stagiaire en formation. Je ne vous cache pas que c'est un modèle qui me convient bien, de donner la possibilité à un de nos agents sur le départ d'avoir la possibilité d'être tuteur et de former, de transmettre aussi l'image, la maison, c'est véhiculer aussi le sens du service public, comme dirait Madame Legrand, qui est vraiment l'ADN même du SDE. C'est quelque chose qui nous permettrait d'être attentifs à la réception des travaux.

Il nous faut également régulariser des contrats sur les postes actuels occupés par Monsieur Goethals et du gestionnaire des achats d'énergie, Monsieur Secret, la régularisation de contrats à durée déterminée de trois ans. Et puis Monsieur Lepieur vous a évoqué les besoins de renforcer le service administratif, 2 agents, l'idée effectivement est de faire face à l'accroissement des demandes en marchés publics et puis aussi de sécuriser nos actions sur le plan juridique, avec l'emploi d'une assistante (1 ETP) et puis 1 ETP sur le poste de juriste. Là encore, Monsieur De Wit me faisait remarquer que lorsqu'il est arrivé au SDE on faisait à peine un appel d'offres ou un marché par an ; aujourd'hui on est à plus de vingt, donc on a besoin de renfort sur ces sujets et puis surtout d'être très sécurisés, parce que les procédures sont de plus en plus juridiquement rigoureuses. Sur le service de la transition énergétique, actuellement nous avons deux ETP et demi sur ce sujet et il nous faut le renforcer au regard justement du projet qui vous a été présenté par Laurent VASSET. Pour ce qui est de l'efficacité énergétique auprès des communes, on propose pour l'année 2021 1,5 ETP. Pour ce qui est du suivi photovoltaïque, jusqu'à maintenant nous avons un demi-poste qui travaille, mais on s'aperçoit que pour suivre les sujets qui augmentent et, également, une fois que les sujets sont mis en route, il faut les suivre sur place, donc on a besoin d'un demi-poste supplémentaire. Enfin, pour suivre tout le volet de la mobilité électrique bas carbone, on a aussi besoin d'ici à fin 2021 d'un ETP supplémentaire. Mais comme le faisait remarquer très justement Hervé, personnellement j'ai émis une demande forte, je souhaite que ces postes s'inscrivent au regard de la loi de la transformation de la fonction publique territoriale du 6 septembre 2019 avec un décret paru en février 2020, qui est relative à ce qu'on appelle le contrat de projet, qui permet d'embaucher dans le cadre de ce type de contrat de projet des agents sur des périodes déterminées et de façon plus souple pour nous, sans nous engager pour l'instant sur des postes de fonctionnaires, parce que comme l'a fait remarquer aussi très justement Laurent, nous n'avons non plus de visibilité à très long terme à l'échelle de l'ensemble du département. Pour ce qui concerne le PETR du Pays de Bray et Caux Seine Agglo, pour le coup c'est acté, on a signé une convention sur les six années à venir, donc on a effectivement un économiste de flux ou conseiller en énergie partagé, peu importe le nom, mais en tous cas un chargé de mission qui va travailler sur ces territoires. On a besoin de postes supplémentaires qui vont être en partie, dans un premier temps, financés avec les fonds de la FNCCR sur le Pays de Dieppe qui correspond à trois interco plus l'agglo de Fécamp, en sachant que c'est une petite agglo, cet agent-là va aussi pouvoir répondre à des appels un peu plus ponctuels de communes isolées, parce qu'on n'oublie pas notre mission non plus, qui est de pouvoir répondre malgré tout à des communes isolément. Donc, il y a des projets de territoires comme portés très fortement par exemple par le PETR du Pays de Bray, mais il y a aussi ces communes qui indépendamment souhaitent malgré tout avoir

un suivi. Donc, il nous faut répondre, en tout cas tenter de répondre, à toutes ces demandes à la fois, d'où cette proposition au regard de cette modification du tableau des emplois qui s'avère être nécessaire au regard des demandes qui sont les nôtres et de l'objectif qu'on s'est donné. Il y aura des clauses de revoyure et on verra au fur et à mesure des années ; Laurent vous a parlé de 7 ETP dans sa présentation, mais on est bien d'accord que c'est sur une trajectoire théorique, au cas où le déploiement se fait à l'échelle du département et de façon à pouvoir y répondre. Mais pour l'instant, je veux être pragmatique et on répond au fur et à mesure des demandes qui nous sont faites. Est-ce qu'il y a des questions ? parce qu'ensuite je vous propose qu'on puisse passer au vote et qu'on délibère sur chacun des points qui vous ont été présentés : 3, 4, 5 et 6. Est-ce que nous avons été parfaitement clairs sur l'ensemble des objectifs ? Je vous remercie de votre confiance.

Je vous propose donc qu'on puisse voter et délibérer sur le **point 3**, je reviens un peu en arrière, que nous délibérions sur cette présentation du déploiement du service d'accompagnement à l'efficacité énergétique des bâtiments publics et **que vous me donniez l'autorisation de signer les conventions de partenariat en efficacité énergétique pour les territoires de Fécamp Caux Littoral Agglo et du PETR de Dieppe Pays Normand**. Y-a-t-il des votes contres ? des abstentions ? Je vous remercie infiniment pour cette unanimité, très sincèrement. Parce que c'est un projet que nous portons avec cœur, enthousiaste et on y a consacré de l'énergie, on en a énormément parlé en bureau.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Je vous propose qu'on puisse délibérer maintenant sur le **point 4** à savoir **la signature de la convention FNCCR ACTEE 2 qui s'appelle SEQUOIA, c'est la deuxième version, la première c'était CEDRE, qui répondra au groupement Caux Seine Agglo / SDE76 / Bolbec / Lillebonne / Terres-de-Caux / Port-Jérôme-sur-Seine / Rives-en-Seine / Arelaune-en-Seine / Gruchet-le-Valasse / Yébleron / SIVOSS de Vatteville-la-Rue et Arelaune-en-Seine / SIVOSS de Saint-Antoine-la-Forêt**. Y-a-t-il des votes contres ? des abstentions ? Je vous remercie infiniment pour cette unanimité.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Le **point 5**, au regard du **Rapport d'Orientations Budgétaires 2021**, vous sera bien évidemment présenté dans le détail dans quelques semaines le budget. **L'Assemblée conclut en prenant acte du Rapport d'Orientations Budgétaires et approuve le Débat d'Orientations Budgétaires.**

Concernant le dernier point, le **point 6**, concernant les ressources humaines, me donnez-vous **l'autorisation de modifier le tableau des emplois** au regard de ce qui vous a été présenté et ayant bien à l'esprit que cela se fera au regard de contrats très spécifiques, ne souhaitant pas dans les mois qui viennent ou même les années qui viennent, en tous cas en fonction de la demande qui sera faite, pour l'instant s'en tenir à des contrats qui sont à durée déterminée. Y-a-t-il des votes contres ? des abstentions ? Je vous remercie infiniment de cette confiance et de cette unanimité.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

7. BUDGET - autorisation d'utilisation du quart des crédits d'investissement sur le budget principal 2021 et sur le budget annexe génie civil 2021

Cécile SINEAU-PATRY « Je demande à Camille Legrand de nous présenter cela, c'est au regard du budget, certaines autorisations. »

Camille LEGRAND « Merci. Effectivement, ces délibérations d'autorisations d'utilisation du quart des crédits, aussi bien pour le budget principal que pour le budget annexe de génie civil, nous permettent simplement de continuer l'activité classique de mandatement et bien entendu toutes ces régularisations seront entérinées lors du vote du budget primitif sur les enveloppes budgétaires que vous nous autoriserez à inscrire au budget primitif. C'est donc simplement une sécurité pour nous de n'avoir jamais aucune faille dans l'élaboration et dans le suivi de nos dossiers d'investissement et de fonctionnement.

Cécile SINEAU-PATRY « Je vous remercie Camille. Y-a-t-il des questions sur ces délibérations ? Je vous propose donc qu'on passe au vote : y-a-t-il des votes contre ? des abstentions ? Je vous remercie pour cette unanimité de vote.

Je vous propose que nous passions au point 8. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

8. LOCAUX - autorisation donnée à la présidente de signer le bail de sous-location partielle de locaux à Isneauville avec ADECCO France

Cécile SINEAU-PATRY « Il s'agit des locaux. Je vous en disais deux mots en introduction. Alors, au regard justement de ce qui vous a été présenté et proposé et que vous avez donc voté, comprenez que quelques agents, du moins pour l'instant, vont arriver et que, de toutes façons, au regard de la situation actuelle, on commence à être un peu à l'étroit dans les bureaux du SDE76. Il nous a été proposé et nous avons étudié et regardé le sujet avec intérêt, le rez-de-chaussée étant occupé par la société Pontoon, il nous a été proposé de sous-louer une partie de ces locaux, sur une superficie d'au moins 358 m². Alors je laisserai bien volontiers la parole à mes collègues qui ont visité les locaux, soit Yves, soit Xavier, qui seront nos élus qui suivront le sujet de sous-louer à ADECCO ses locaux de façon à pouvoir donner un petit peu de respiration et un peu plus de place à nos agents. »

Yves LOISEL « Comme Cécile l'a indiqué, le premier étage commence à être juste et avec ce qu'on a vu précédemment, le développement de la transition énergétique, on a besoin d'un peu plus d'espace. Il se fait que les locaux dessous se trouvent libres et c'est intéressant parce qu'on reste dans le même immeuble. Il y aurait 358 m² en sous-location pour une durée environ de 6 ans, mais on peut mettre un terme avant. Et surtout ce qui est intéressant c'est que ça nous laisse le temps de la réflexion d'un éventuel déménagement, qui a été évoqué tout à l'heure. Les locaux sont en parfait état, ils correspondent bien à l'activité qu'on veut y développer puisque ce sont des locaux type bureaux, donc pas de gros investissement pour les adapter tout de suite. On se trouve dans le même lieu, donc ça facilite les rapports entre le niveau direction et le niveau exécution du personnel. Le montant du loyer est de 55 000 euros. Ça nous permettra, si on décidait de construire, de voir l'avenir tranquillement. »

Cécile SINEAU-PATRY « Merci Yves. A noter aussi, pour compléter, qu'on y voit un intérêt supplémentaire et on y travaille actuellement, c'est éventuellement le rapatriement de nos archives qui actuellement sont stockées sur Mont-Saint-Aignan avec un loyer, des assurances, avec un surplus. Ce serait donc l'opportunité de pouvoir rapatrier ça aussi dans nos locaux et sur une partie de cette superficie des 358 m². Ce qui nous ferait économiser aussi par ailleurs presque 20 000 euros me dit Monsieur De Wit. Ce serait, je crois gagnant-gagnant. J'ai demandé à ce qu'on négocie aussi quelques places de parking supplémentaires, parce que je les ai trouvés très avares, mais je ne doute pas que Monsieur De Wit ait les mots convaincants pour trouver la solution.

Je vous propose qu'on puisse délibérer sur la possibilité que vous donniez de signer ce bail de sous-location présenté par la société ADECCO France. Y-a-t-il des questions ? Y-a-t-il des oppositions ? des abstentions ? Je vous remercie pour ce vote unanime.

Je vous propose qu'on passe au point 9. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

9. SDE76 SOLAIRE – nomination de la directrice de la régie SDE76 Solaire

Cécile SINEAU-PATRY « Il va être question justement du SDE76 solaire, c'est le SPIC qui travaille sur le photovoltaïque, une entité qui avait été mise en place par Patrick Chauvet, dont l'idée, pour reprendre les mots de Monsieur Ternisien, c'était d'être un petit peu « fer de lance », de montrer l'exemple à travers le photovoltaïque. Ça n'était pas forcément en soi une activité « de rendement », va-t-on dire, en tous cas dans un premier temps c'était de porter le sujet à travers des bâtiments témoins. En tous cas c'était l'esprit au départ. Après, il faut aussi que le schéma financier puisse être tenu et en cela je compte sur Laurent qui a été élu président du SPIC et je vais le laisser nous présenter les délibérations des points 9, 10 et 11 qui ont trait au SPIC. »

Laurent VASSET « Le premier point est de nommer une directrice. La proposition qui vous est faite, est de nommer Agnès Gandon, qui est en charge de la transition énergétique, à ce poste de direction. »

Cécile SINEAU-PATRY « Merci Laurent. Je vous propose qu'on vote cette délibération : la désignation de notre directrice, Agnès Gandon, à la tête du SPIC. Y-a-t-il des votes contre ? des abstentions ? Je vous remercie pour votre unanimité. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

10. SDE76 SOLAIRE – augmentation du plafond des fonds propres par projet du programme 2019

Laurent VASSET « Les premières installations photovoltaïques sont terminées ou se terminent. Sur les six projets qui ont été portés, nous avons fixé comme objectif un retour à l'équilibre, l'amortissement sur les vingt ans. Le problème est que pour avoir ce retour, on avait des subventions du SPIC et des subventions de la Région et à partir des estimations qui avaient été faites on constate qu'il y a un dépassement du montant initial. Et comme les subventions de la Région étaient plafonnées et qu'on souhaite maintenir le retour sur investissement, il nous faut compléter le delta entre les 81 000 euros initialement prévus de fonds propres et les 142 000 pour que l'ensemble des projets soit avec un retour à vingt ans. Donc, il nous faut une autorisation pour équilibrer ces projets financièrement. »

Cécile SINEAU-PATRY « Merci Laurent. Est-ce qu'il y a des questions sur ce sujet ? Je vous propose donc qu'on passe au vote sur l'augmentation des fonds propres par projet du programme 2019. Y-a-t-il des votes contre ? des abstentions ? Je vous remercie pour cette unanimité. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

11. SDE76 SOLAIRE – poursuite des projets photovoltaïques du programme 2020

Laurent VASSET « C'est le programme photovoltaïque 2020 sur lequel nous avons travaillé. Premier élément d'information : il y a deux collectivités qui n'ont pas donné suite. Les études qui ont été menées nous ont permis de poursuivre les études sur 7 projets que je vais présenter rapidement.

- La salle des sports de Néville, avec une puissance crête de 99 kWc
- Saint-Pierre-en-Port, sur l'église, un projet à 35,8 kWc
- La communauté de communes de la Côte d'Albâtre sur l'hôtel d'entreprises, un gros projet à 99 kWc
- A Sierville, sur la salle des fêtes, un projet de 26,4 kWc
- A Rouville, sur la salle polyvalente, un projet à 35,6 kWc
- A Saint-Nicolas-d'Aliermont, sur l'ancien lycée, un projet à 84,5 kWc
- Le gymnase de Gonnevill-la-Mallet, 87,1 kWc.

Ce sont les projets qui ont été retenus et qui présentaient la possibilité d'un retour sur investissement dans les vingt ans, sur la base des financements initialement prévus. Des projets n'ont pas été retenus parce que trop loin, avec des difficultés techniques d'installation, des problèmes d'orientation, de structure, de charpente.

J'ai juste encore un doute, je n'en n'ai pas reparlé avec Agnès, mais on avait un projet de décret qu'on attendait pour la CCCA. Agnès est-il passé ? il n'est toujours pas passé, donc on était plafonné en puissance, puisque c'était des petits projets. Donc on le maintient en attendant que le décret d'application paraisse. A priori ça serait possible et l'avantage des projets comme celui-là c'est que ce sont les projets les plus rentables. »

Cécile SINEAU-PATRY « Merci Laurent pour cette présentation des différents projets photovoltaïques du programme 2020. Y-a-t-il des questions ? Donc, je vous propose qu'on passe au vote. Y-a-t-il des votes contre ? des abstentions ? Ne prennent pas part au vote Hervé Lepilleur (commune de Gonnevill-la-Mallet), André-Pierre Bourdon (commune de Néville), Pierre Sorin (commune de Saint-Nicolas-d'Aliermont) et Yves Loisel (commune de Sierville). Je vous remercie pour cette unanimité. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

12. MOBILITÉ - autorisation donnée à la présidente de signer l'acte constitutif du groupement de commandes pour la réalisation d'une étude pour élaboration d'un schéma directeur régional des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques

Cécile SINEAU-PATRY « Nous passons donc au point 12 et je passe la parole à Claire Guéroult, notre vice-présidente en charge du sujet. »

Claire GUÉROULT « Merci Madame la Présidente. Donc c'est suite à la loi d'orientation des mobilités de décembre 2020, plusieurs points ont été mis en avant, notamment l'incitation à multiplier par cinq en trois ans les points de recharge. Pour ce faire, les cinq syndicats normands se sont mis d'accord, parce qu'il va falloir élaborer un schéma directeur, pour diligenter l'étude ensemble afin de mutualiser les coûts. Le schéma directeur va se faire sur trois axes principalement. Actuellement, il y a 1 403 bornes à l'échelle des cinq départements normands, donc il va falloir faire un état des lieux, évaluer les besoins et faire une analyse des perspectives, pour savoir où on va et où on doit aller. Le coordonnateur de l'étude sera le syndicat du Calvados (SDEC), qui va tout gérer. Il s'agit donc d'autoriser la présidente à signer l'acte constitutif du groupement de commande. »

Cécile SINEAU-PATRY « Merci Claire pour cette présentation. Est-ce qu'il y a des questions ? »

Question d'un Représentant « Est-ce que cela intègre le fait repenser peut-être le redimensionnement de certaines bornes existantes ? »

Claire GUÉROULT « Ça va être le but de l'état des lieux, justement. »

Un représentant : « Donc on va faire un état lieu sur l'existant ? »

Claire GUÉROULT « Tout à fait, avec l'analyse des besoins et la prospective derrière, comment on peut développer les choses. Parce que dans la loi, il est demandé de multiplier par 5 en 3 ans les points de recharge, mais d'imposer aussi des points de recharge dans tous les parkings de plus de 10 places sur les nouvelles constructions ou les rénovations ; l'obligation aussi de pouvoir recharger rapidement sur son lieu de travail. »

Laurent VASSET « Peut-être compléter : on avait un sujet où on connaît notre réseau de bornes de distribution, mais on ne connaît pas celles qui sont implantées sur les magasins de grande distribution et l'idée c'est d'avoir une vue exhaustive de l'ensemble des points de recharge. »

Claire GUÉROULT « Oui, également sur les parkings privés. »

Cécile SINEAU-PATRY « Merci Claire, d'autres questions ? »

Un autre Représentant « est-ce que vous limitez actuellement, sur les équipements que vous mettez en place, le maillage entre les différentes communes ou est-ce qu'une commune peut dès maintenant demander en fonction d'autres aménagements, une commune qui est déjà équipée, une borne supplémentaire ? »

Cécile SINEAU-PATRY « très honnêtement, pour le moment on attend justement le retour de ce diagnostic qui nous permettra d'y voir plus clair, parce que, pour l'instant, quand on regarde les documents cartographiques, on s'aperçoit qu'effectivement le nombre de personnes qui utilisent ces bornes est très différents d'un endroit à un autre. On a vraiment besoin d'y voir plus clair avant d'implanter autre chose et puis, comme le faisait remarquer très justement Claire Guéroult, ce qui relève des parkings privés, ou même du Havre ou de la Métropole de Rouen, on n'a pas de regard suffisamment clair pour bien se re-projeter sur un nouveau maillage. Donc, il nous faut véritablement faire ce diagnostic. La seule chose que je puisse vous dire, en revanche, c'est que concernant les bornes à recharge rapide, la première publique, parce que nous avons deux bornes à recharge rapide sur le parking du SDE pour nos propres véhicules, on se doit de montrer l'exemple, la première publique sera posée au mois de mars sur l'aire de covoiturage de Terres-ce-Caux, donc qui est à l'embranchement de l'A29 et deux autres seront positionnées à Barentin et à Varneville-Bretteville. Trois bornes de recharge rapide sur des aires de covoiturage, là aussi c'est un petit peu de l'expérimentation pour nous, c'est de voir effectivement quel en sera l'usage. Il nous faudra bien les indiquer sur les autoroutes pour qu'éventuellement ça puisse s'adresser à autres que les usagers des aires de covoiturage, je pense aussi à des touristes, tout simplement, qui viennent par exemple sur Fécamp, qui arrivent et qui veulent recharger leur voiture. C'est un peu l'histoire de la poule et de l'œuf, cette histoire. C'est est-ce qu'il faut plus de bornes pour éventuellement répondre à une demande qui est sous-jacente de personnes qui seraient prêtes à passer le pas pour acheter un véhicule électrique ou est-ce que c'est l'inverse, est-ce qu'il faut attendre qu'on ait plus de véhicules pour installer des bornes ? Il semblerait que peut-être installer des bornes va être incitatif, mais il nous faut là maintenant un diagnostic pour savoir exactement comment on va mener les choses dans les années qui viennent et l'idée est effectivement de mutualiser avec les départements voisins. »

Le même Représentant « Une question subsidiaire, Madame la Présidente : dans la mesure où le projet d'aménagement du parking du collège à Saint-Nicolas-d'Aliermont avance rapidement, si on n'a pas de réponse, est-ce qu'on est autorisés à poser un fourreau en attendant ? ».

Patrick DE WIT « Oui, les fourreaux, le syndicat les a toujours posés en attente, bien sûr. Nos techniciens sont autorisés à poser quelques fourreaux d'avance aux emplacements pour d'éventuelles bornes, dans la limite de quelques dizaines de mètres. Également, il faut souligner qu'on a pris l'opportunité de répondre à l'appel à projets lancé par l'État en fin d'année dans le cadre du plan de relance, il y avait une ligne ouverte pour les projets de mobilité, donc un petit peu à l'arrache on a répondu en sollicitant des subventions pour treize bornes, c'est-à-dire les bornes rapides que la présidente a indiqué, sur les aires de covoiturage, complétées de quelques autres bornes sur quelques autres aires de covoiturage que le Département va peut-être faire en fin d'année ou début d'année prochaine et de quelques bornes sur l'axe touristique sur la côte dans des zones blanches. On a demandé le financement de treize bornes puissantes de 50 à 100 kilos en se disant que l'assemblée pourra toujours délibérer en temps utile ; si nous n'obtenons rien nous n'avons rien perdu, si vous obtenez quelque chose nous vous ferons délibérer en temps utile pour la meilleure utilité de cette subvention qu'on obtiendrait. »

Cécile SINEAU-PATRY « Merci Patrick pour ce complément d'information. Y-a-t-il d'autres questions ? Donc, je vous propose qu'on délibère sur ce groupement de commande en vue de la réalisation d'une étude pour élaboration d'un schéma directeur régional des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques. Y-a-t-il des oppositions ? des abstentions ? Je vous remercie pour cette unanimité de vote. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

13. MÉTHANISATION – autorisation donnée à la présidente de signer les conventions entre le SDE76 et GRDF relatives aux raccordement d'une unité de production de biométhane

Cécile SINEAU-PATRY « Je vous propose qu'on passe au point 13 où il est question de méthanisation à nouveau et de convention entre le SDE et GRDF au regard du raccordement des unités de production de biométhane. C'est un petit peu technique donc je laisse volontiers la parole à notre DGS, Patrick De Wit. »

Patrick DE WIT « Vous savez que le syndicat départemental a adhéré au Plan Méthanisation à l'initiative de la Région. Donc l'ensemble des acteurs de la filière se sont engagés à tout mettre en œuvre pour permettre le développement de cette filière. Dans ce plan méthanisation bien sûr on retrouve la Région, des banques, des financeurs, le FEDER, GRDF, notre concessionnaire, les services de l'État qui peuvent instruire les dossiers, les cinq syndicats normands et Biomasse, notre partenaire technique, et j'en oublie certainement. Donc, nous sommes nombreux autour de la table et nous devons tout faire pour favoriser l'émergence, c'est notre engagement, de cette filière. Forts de cet engagement collectif, quelques agriculteurs vont réussir à obtenir leur permis de construire, notamment trois sur un secteur autour de Fécamp. Ces trois dossiers seront bientôt une réalité dans vos territoires et une dizaine d'autres sont en préparation. La difficulté qui se présente maintenant à nous et c'est pour cela qu'on a besoin du Syndicat Départemental d'Énergie, c'est qu'il faut pouvoir, d'une part, soutirer ce gaz à l'aide de conduites dites d'injection du biogaz vers le réseau de distribution et, d'autre part, il faut pouvoir consommer, c'est-à-dire évacuer ce gaz vers plusieurs zones de consommation. C'est ainsi que GRDF a proposé un maillage entre Cany et Goderville, puis Bolbec, ce maillage entre plusieurs sous-réseaux de distribution, plusieurs poches de consommation seul permettra de répartir le gaz vers les consommateurs. Parce que vous comprenez bien que l'été, dans nos campagnes il n'y a pas de chauffage, il y a très peu d'artisans ou d'industries, et encore moins l'hiver, qui consomment du gaz et qu'il faut peu-à-peu ramener ce gaz vers les grands centres de consommation et vers les zones plus industrielles. La Commission de Régulation de l'Énergie, qui gère ces dossiers, a donné l'autorisation à GRDF de construire ce maillage, en a donné les conditions techniques et financières. Ce maillage sera financé, dans un premier temps, par GRDF, les trois agriculteurs financeront une petite partie de la conduite dite d'injection, mais vous le comprenez aussi, in fine, c'est chacun de nous en tant que consommateur de gaz qui finira par payer ce maillage. Maintenant que la CRÉ a autorisé ce maillage, il faut obtenir une autorisation, bien sûr les maires seront sollicités en temps utile pour les permissions de voirie, mais le Syndicat Départemental, comme écrit au CGCT, doit aussi autoriser GRDF à emprunter des zones qui ne sont pas ouvertes officiellement au gaz, c'est-à-dire que pour un certain nombre de communes officiellement il n'y a pas de service public de gaz et donc il nous faut autoriser GRDF à traverser ces territoires et, ensuite, il faut définir qui va entretenir cette conduite : c'est GRDF, qui la finance : GRDF, et, heureux hasard, tels que les textes sont construits, votre fédération a obtenu également au niveau national que ce soient des biens de retour de nos concessions, que nous soyons propriétaire de ces ouvrages. Donc, en quelque sorte, il vous est demandé de délibérer pour nous autoriser à autoriser GRDF à

construire ce réseau, à le financer à l'exploiter à ses frais et à ce que nous en soyons propriétaires à terme, et, à travers cette autorisation, également permettre à ces trois projets agricoles d'émerger dans nos territoires. »

Cécile SINEAU-PATRY « Merci Patrick pour cette présentation. Donc un enjeu de transition énergétique, là aussi et un enjeu pour GRDF. Est-ce qu'il y a des questions ? Donc, je vous propose qu'on passe au vote. Y-a-t-il des votes contre ? des abstentions ? Je vous remercie pour cette unanimité. »

Patrick DE WIT « Est-il possible d'avoir une autorisation permanente pour la présidente, ce genre de dossier va revenir fréquemment, est-ce que vous souhaitez qu'il repasse systématiquement en assemblée ou voulez-vous autoriser une délibération permanente autorisant la présidente à signer toute convention identique ? »

Cécile SINEAU-PATRY « Bon, effectivement sur cette suggestion, c'est intéressant néanmoins qu'on soit au courant de ce qui circule dans nos sous-sols. Je crois que si nous avons la possibilité d'avoir une photo de nos sous-sols nous serions sûrement très surpris de ces fourreaux, de ces milliers de kilomètres d'infrastructures sous-terraines, qui nous permettent d'appuyer sur le bouton pour avoir l'électricité, d'avoir du gaz ou d'avoir aussi le téléphone. C'est quand-même impressionnant. Néanmoins, peut-être avoir cette autorisation permanente et on pourra rendre compte de chaque convention signée. Donc je vous propose qu'on délibère sur ce point. Y-a-t-il des votes contre ? des abstentions ? Je vous remercie pour cette unanimité. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

14. ÉLECTIONS - désignation des délégués à la Commission Consultative Paritaire

Cécile SINEAU-PATRY « Au point 13 il s'agit d'élection, je crois que dans les différentes CLÉ vous avez dû être sollicités pour la désignation des délégués à la Commission Consultative et Paritaire. Je laisse là aussi Patrick en raison du fait que c'est une commission et qu'il y a des élections. Donc peut-être expliquer l'utilité de cette commission qui se réunit une fois par an, c'est toujours intéressant de le savoir pour tout élu on le sait bien. De vous expliquer l'enjeu de cette commission et puis de cette double nécessité d'avoir des élus des représentants du SDE et des représentants des différents EPCI sur les territoires adhérents du SDE. »

Patrick DE WIT « Cette commission est institutionnelle, elle est prévue au CGCT, elle est issue des travaux de la loi Notre et des lois dites de Transition énergétique, où l'État souhaitait que les EPCI qui disposent de certaines missions de transition et les syndicats d'énergie qui sont capables d'être opérationnels sur ces missions, soient un peu obligés de collaborer, d'échanger et de coordonner leurs actions. Donc, le rôle de cette commission c'est de se rencontrer une fois l'an pour que les EPCI et notre syndicat départemental fassent état des travaux, des missions que nous entreprenons chacun sur la transition énergétique et que nous assurions une coordination de celle-ci. Pour que cette loi soit efficace, le législateur a aussi prévu que si cette commission n'est pas créée, vous ne seriez plus autorisés dans les syndicats à réaliser des missions de transition énergétique, même plus à faire de l'éclairage public. C'est pourquoi nous insistons pour que cette commission soit créée et qu'elle se réunisse une fois par an. Notre inspecteur à la Cour des comptes nous demande également ce que nous avons fait sur ce sujet. Donc, sont mentionnés les élus qui se sont présentés pour être désignés délégués à la Commission Consultative Paritaire, il y aura 19 élus de votre côté à savoir, dans l'ordre des CLÉ : Hervé LEPILEUR, Claude BAUDRY, Cécile SINEAU-PATRY, Didier TERRIER, Marcel VAUTIER, Sylvain DELTOUR, Laurent VASSET, Franck FOIRET, Jean-François BLOC, Daniel GRESSENT, Bernard LUCAS, Chantal COTTEREAU, Pierre SORIN, Bruno GENDRON, Daniel ROCHE, Rémy TERNISIEN, Jean-Claude BECQUET, Jérôme GRISEL et Yves LOISEL. Et les 19 EPCI concernés, sur l'assiette du territoire du SDE, ont été invités à désigner chacun un délégué. Vous serez donc 38 à être invités à vous réunir pour dialoguer et vous coordonner sur les missions de transition énergétique. »

Cécile SINEAU-PATRY « Je vous propose qu'on passe au vote de cette liste. Y-a-t-il des oppositions ? des abstentions ? Je vous remercie pour cette unanimité. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

15. ADHÉSION - demande d'adhésion au SDE76 de la commune de Saint-Valery-en-Caux

Cécile SINEAU-PATRY « Point 15, il s'agit d'une demande d'adhésion au SDE de la commune de Saint-Valery-en-Caux. Cette commune fait partie de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre, qui est elle-même adhérente pour 62 de ses communes. Donc, en fait, il s'agirait d'étendre enfin le périmètre à l'ensemble

de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre, en sachant que le conseil communautaire a délibéré et qu'il accepte lui-même d'étendre le périmètre d'adhésion de la CCCA au sein du SDE pour la commune dite de Saint-Valery-en-Caux. Donc, je vous propose et je vous demande d'accepter l'adhésion de de Saint-Valery-en-Caux qui permet d'étendre le périmètre de la CCCA. Alors je ne vous relis pas l'ensemble de ce que cela implique, mais bien évidemment, la rétrocession des différents subsides et de pouvoir travailler dans le cadre des travaux qui sont proposés à toutes les communes des territoires adhérents, bien évidemment, pour la commune de Saint-Valery-en-Caux. La TCCFE sera bien rétrocédée au syndicat de la part de la commune de Saint-Valery-en-Caux. Y-a-t-il des questions sur cette demande d'adhésion ? En sachant que toutes les communes adhérentes devront elles-mêmes, suite à notre vote, voter pour entériner cette adhésion. Concernant l'adhésion de la commune de Saint-Valery-en-Caux au SDE y-a-t-il des oppositions ? des abstentions ? Je vous remercie pour cette unanimité. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

16. CONCESSION - autorisation donnée à la présidente de signer la nouvelle convention relative à la cartographie à moyenne échelle des ouvrages des réseaux publics de distribution de la concession du SDE76

Cécile SINEAU-PATRY « Au point suivant il est question de concession et l'approbation de la nouvelle convention relative à la cartographie à moyenne échelle des ouvrages des réseaux publics de distribution de la concession du syndicat. Sujet éminemment technique, à partager entre Imelda et Patrick De Wit, Imelda qui porte le sujet des différentes concessions. »

Imelda VANDECANDELAERE « pour ce point-là je laisse Monsieur De Wit présenter. »

Cécile SINEAU-PATRY « Je comprends Imelda. »

Patrick DE WIT « Il s'agit d'un sujet technique : nous avons le devoir de contrôler la concession, on va y venir au sujet suivant, dans le cadre du contrôle exercé pendant l'année 2020, nous avons sollicité Enedis pour obtenir davantage de données cartographiques. Il existe une convention dite « moyenne échelle » qui permet de les obtenir et nous vous sollicitons pour autoriser la présidente à signer cette nouvelle convention entre Enedis et le syndicat départemental de façon à ce qu'on accède à davantage de données cartographiques et techniques pour améliorer à la fois le contrôle, c'est vrai, mais surtout la connaissance de nos réseaux et mettre ces données à disposition de tous les services pour travailler sur la transition énergétique, par exemple.

Cécile SINEAU-PATRY « Evidemment, des données absolument essentielles pour notre syndicat. Je vous demande donc de procéder au vote concernant l'approbation de la nouvelle convention relative à la cartographie à moyenne échelle des ouvrages des réseaux publics de distribution de la concession du syndicat. Y-a-t-il des questions d'abord ? Y-a-t-il des votes contre ? des abstentions ? Je vous remercie pour cette unanimité de vote. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

17. CONCESSION - Rapport du contrôle de la concession électricité exercice 2019

Cécile SINEAU-PATRY « Point 17, où là pour le coup il est question du rapport du service du contrôle. Nous avons eu l'occasion au mois de décembre avec mes collègues de rencontrer à la fois GRDF et Enedis pour un rapport présenté de façon orale et faire connaissance, entre les représentants des deux entités et les nouveaux élus. Il est tradition pour ce qui est d'Enedis et de GRDF que vous soyez momentanément absents de l'hémicycle. Pardonnez-moi Messieurs de cette incivilité. Merci Imelda. »

Imelda VANDECANDELAERE « Comme vous le savez le SDE76 a signé en février 2019 un contrat d'une durée de trente ans, un contrat de concession avec ENEDIS. Pour votre information, 95 % du territoire est couvert par Enedis, 210 000 clients SDE76. En 2019, 46 % des compteurs avaient été changés en compteurs Linky et normalement cette opération sera finie en 2021. Le souhait du SDE est de maintenir notre patrimoine et la qualité de l'énergie distribuée. Donc une fois par an, le SDE, dans le cadre de sa mission de contrôle auprès d'ENEDIS qui doit nous rendre un rapport. Pourquoi un rapport ? Parce que le SDE ajuste la politique d'investissement en fonction du rapport et de l'évolution des réseaux. Donc le 11 décembre dernier, notre commission s'est réunie, et nous avons rencontré ce concessionnaire qui nous a présenté ce rapport de

l'exercice 2019. Evidemment le SDE76 et Enedis ont pour ambition de garantir un bon niveau de qualité de la distribution d'électricité en poursuivant la fiabilisation du réseau HTA, d'accompagner la transition énergétique et de sécuriser les infrastructures. Donc, dans le rapport beaucoup de choses vont bien, mais nous avons quelques petites alertes. Là je donne la parole à Monsieur De Wit. »

Patrick DE WIT « Puisque nous allons mettre en évidence quelques alertes, il ne s'agit pas de retenir que ces alertes. Le travail de notre concessionnaire est fait. Bien sûr, il s'agit d'être vigilants et de se positionner sur le moyen sur le long terme. La particularité de ce nouveau contrat c'est que c'est aussi un contrat d'objectifs : nous avons fixé des objectifs à nos concessionnaires en termes de qualité de réseau, vous vous souvenez qu'il y a un certain nombre d'indicateurs de qualité, qui doivent être atteints au plus tard à terme du contrat et nous avons également mis en place ce qu'on appelle un schéma directeur d'investissement pour les trente ans. Enedis s'est engagée à investir certains montants supplémentaires sur notre concession. Enedis détermine les ouvrages sur lesquels elle souhaite investir pour toujours maintenir et améliorer la qualité, atteindre des objectifs en fin de contrat et ce plan est révisé tous les quatre ans, parce que vous comprenez bien qu'on ne peut pas trente ans à l'avance deviner les investissements qui seront à faire dans les dernières années du contrat. Donc ces plans d'investissement ont une durée de quatre ans. Nous nous sommes appuyés aussi sur un bureau d'études, AEC, qui dispose de moyens techniques appropriés pour vérifier la qualité et la véracité des données. Il n'y a pas de difficulté, l'ensemble des données est bien accessible et certaines nouvelles données, vu votre délibération précédente, seront bientôt accessibles. Ce qui nous préoccupe, mais ne nous empêche pas de dormir non plus, c'est-à-dire que nous souhaitons rester vigilants sur le réseau HTA, pour différentes raisons, nous ne souhaitons pas que ce réseau devienne obsolète. Vous allez vous engager dans la transition énergétique, nous aurons besoin de ces réseaux pour évacuer l'énergie renouvelable produite dans les territoires vers d'autres points de consommation. Donc ce réseau HTA doit être de qualité et pérenne pour, par exemple, votre politique de transition énergétique. Donc nous suivons la qualité de desserte, nous suivons la technique qu'utilise Enedis, ce qu'on appelle le programme de durée de vie, prolongation de la durée de vie des ouvrages, qui portera un autre nom technique dans les prochaines années. Donc on vérifie que ces gros renouvellements permettent d'atteindre les objectifs et de maintenir la bonne qualité. On a quelques points de repère qui nous permettent d'engager la conversation avec Enedis et vérifier avec eux que leur politique est satisfaisante. Sur la continuité de l'alimentation, là également on regarde les réseaux HTA ou les réseaux BT où il y a des incidents, on compte avec le NITI, le nombre gens coupés multiplié par la durée de coupure, on croise avec d'autres indicateurs et on vérifie les choix d'investissement d'Enedis. Si vous voulez, par cette méthode on a trouvé quinze départs HTA qui contribuaient le plus au temps de coupure sur les cinq derniers exercices de la concession et on est assez d'accord avec Enedis, puisqu'Enedis a déjà ou va engager des travaux sur dix de ces départs et on va discuter cette année sur les cinq départs suivants. Par nos moyens on rejoint la politique d'investissement d'Enedis, on la comprend et le rapport de contrôle conclut qu'on continue à œuvrer ensemble et à dialoguer. On a les mêmes discussions sur la qualité de la tension et on regarde également le programme dit d'investissement. Evidemment on taquine Enedis à chaque fois qu'on le peut, quand on trouve un écart par rapport aux moyennes nationales, de façon à stimuler un peu la discussion et la négociation sur les programmes d'investissement sur la concession. La première année du programme d'investissement en 2019, dans notre rapport on a indiqué qu'elle n'avait pas atteint son objectif, mais on divise par quatre la première année et la première année vous savez qu'il est toujours difficile de passer d'un modèle économique à un autre. Donc, la première année Enedis n'a pas encore atteint en moyenne ce qu'elle devait faire sur le programme, nous avons déjà contrôlé la deuxième année provisoirement et au terme de la deuxième année Enedis aura rattrapé son retard d'investissement, donc nous ne sommes pas inquiets également, même si provisoirement dans le rapport 2019 on dit qu'Enedis est légèrement en retard. Vos services sont attentifs à la qualité et à votre patrimoine et si vous le souhaitez nous continuerons avec Enedis dans ce sens à travailler sur certaines lignes HTA et sur certains réseaux ciblés de façon à maintenir la qualité. C'est un petit peu l'esprit de la délibération qui vous est demandée, si vous êtes bien d'accord pour que vos services continuent de travailler intelligemment avec Enedis sur ces points forts sur votre concession. »

Cécile SINEAU-PATRY « Merci Patrick. Bien évidemment qu'on est d'accord pour continuer à travailler avec Enedis, mais tout en étant vigilants. Les relations par ailleurs sont excellentes, mais tout en étant vigilants sur l'ensemble des réseaux et puis sur la satisfaction finalement des clients, parce que c'est bien ça l'objectif : faire en sorte que tout le monde soit satisfait à l'échelle du territoire quel qu'en soit l'usage, particulier, artisan ou industrie. On doit voter là également, délibérer sur cette présentation de ce qu'on appelle le CRAC. Y-a-t-il des questions sur cette présentation ? Y-a-t-il des votes contre ? des abstentions ? Je vous remercie pour cette unanimité. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

18. CONCESSION - Rapport du contrôle de la concession gaz exercice 2019

Cécile SINEAU-PATRY « Je vous propose qu'on passe au point 18, toujours Imelda qui est la spécialiste de nos concessions et là cette fois sur le gaz. »

Imelda VANDECANDELAERE « On a eu une présentation le 11 décembre également, de qualité aussi, pour faire le point avec eux. Sachez qu'ils dépensent un million d'euros par jour en France pour assurer ce service. Je vais vous passer la parole car nous allons passer dans une partie plus technique. »

Patrick DE WIT « Le contrôle, au travers d'AEC, nous avons trois propaniers et GRDF à contrôler et donc pour diminuer les coûts du contrôle et au vu des enjeux, nous ne contrôlons GRDF qu'une année sur deux et entre deux les propaniers. Malgré tout, le contrôle n'a pas donné lieu à problème à signaler à notre assemblée. La chose qu'on remarque, qui nous ennuie toujours, ça n'est pas vraiment la faute des propaniers ni de GRDF, c'est qu'il y a beaucoup de branchements qui ne consomment pas de gaz, de plus en plus, et puis il y a de plus en plus de fermetures. Il y a quand même peu d'ouvertures de nouveaux branchements. Vous savez que nos concessions doivent quand même s'équilibrer sur le long terme, entre la consommation qui paye les investissements, qui doivent s'amortir sur des durées de trente ans, donc l'amortissement et l'équilibre économique des concessions gaz sera toujours plus difficile, surtout les petites concessions propane. Il est peu probable qu'on relance beaucoup de concessions propane dans les prochaines années, puisque nous n'arriverons jamais à atteindre l'équilibre économique. Par contre, sur la concession gaz, il est important que vous ayez quelques repères. Pour nous la distribution publique de gaz répond bien aux exigences de disponibilité, de sécurité, de qualité et de modernité, comme par exemple avec le déploiement du compteur Gazpar, ou l'injection de biogaz. Elle doit maintenant aussi répondre, cette infrastructure gaz, à des attentes liées à la transition énergétique, comme je l'ai dit accueillir les projets de biométhane, peut-être demain véhiculer l'hydrogène que l'on va produire dans nos territoires, peut-être. Le réseau gaz participera, sera un véhicule de transport, entre autres, de cette nouvelle énergie dans le temps futur. Il est important d'avoir en tête que cette infrastructure doit perdurer, elle est indispensable, qu'elle est en concurrence, pourquoi pas, avec le bois énergie, avec les réseaux de chaleur, avec l'électricité bien sûr, avec d'autres formes d'énergie, et qu'il sera de plus en plus difficile d'amortir trois réseaux : des réseaux chaleur, des réseaux gaz, des réseaux électriques, dans certaines grandes métropoles qui devront cohabiter et, dans le même temps, avec des abonnés qui doivent réduire de 50 % leur consommation d'énergie. Donc, comment amortir trois réseaux en diminuant de 50 % sa consommation d'énergie ? l'équation n'est pas encore écrite et il faudra être prudents. Et donc, dans nos territoires, toujours avoir à l'idée que le réseau gaz restera indispensable, pour les choix énergétiques de vos territoires et sera le véhicule indispensable aussi à l'accueil de vos projets de méthanisation. C'est plus ça le point sur lequel on souhaitait vous alerter, rappeler que le réseau gaz reste indispensable dans vos territoires. »

Cécile SINEAU-PATRY « Merci Patrick et juste pour information, à la fin 2019 le contrat de concession à l'échelle de notre territoire porte sur 100 communes, j'ai envie de dire seulement. Mais on a bien noté que notre territoire finalement montre une faible attractivité pour l'énergie gaz, donc c'est quand même un sujet, peut-être un sujet d'inquiétude, effectivement. Est-ce qu'il y a des questions sur ce compte rendu de rapport ? Y-a-t-il des votes contre ? des abstentions ? Je vous remercie pour ce vote unanime. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

19. MAÎTRISE D'OUVRAGE – autorisation donnée à la présidente de signer l'avenant n° 5 à la convention de délégation au SDE76 par le Département de Seine-Maritime de la maîtrise d'ouvrage de l'éclairage des giratoires

Cécile SINEAU-PATRY « Je vous propose qu'on passe au point 19, où il est question des travaux qui sont menés par le SDE pour la Seine-Maritime concernant l'éclairage de ses aménagements routiers et, notamment, par exemple des ronds-points. Donc une liste de ces différents aménagements vous est proposée pour le bilan 2020, onze en l'occurrence, ce qui s'évalue à plus de 700 000 euros, et trois nouveaux dossiers sont en préparation actuellement pour 2021, la liste vous a été fournie, me semble-t-il, il est question de balisage lumineux tant à l'échelle d'un giratoire par exemple, que d'un balisage lumineux à l'aménagement de l'échangeur d'un giratoire, il s'agit en tous cas d'apporter de la lumière sur des intersections un petit peu stratégiques sur notre département. Est-ce qu'il y a des questions sur le sujet, ce sont des travaux qui sont réguliers et programmés et ça existe depuis de nombreuses années. Donc je vous propose qu'on passe au vote concernant cet avenant n° 5 à la convention de délégation au SDE76 par le Département de Seine-Maritime de

la maîtrise d'ouvrage de l'éclairage des giratoires. Concernant Chantal, Imelda et moi-même, nous ne prendrons pas part au vote. Y-a-t-il des votes contre ? des abstentions ? Je vous remercie pour cette unanimité. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

20. NUMÉRIQUE - autorisation donnée à la présidente de signer les avenants relatifs à l'usage des supports des réseaux publics de distribution basse tension et haute tension aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de télécommunications électroniques entre le SDE76, Enedis et les opérateurs numériques

Cécile SINEAU-PATRY « J'en arrive enfin au dernier point, à savoir un sujet concernant les opérateurs numériques et je passe bien volontiers la parole à Chantal Cottereau, notre vice-présidente en charge de la question. »

Chantal COTTEREAU « Merci Madame la Présidente. Donc je vais rappeler le contexte tout d'abord, le SDE, Enedis et Orange avaient signé en 2017 une convention relative à l'usage des supports de réseaux publics de distribution d'électricité haute et basse tension, aériens évidemment, pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de télécommunications électroniques sur les communes adhérentes au SDE et pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle du déploiement des réseaux de télécommunications électroniques et réduire les délais de déploiement du réseau très haut débit, Enedis s'est engagée dans un programme de simplification de ses procédures et, notamment, sur les conditions de contrôle des études techniques réalisées par les bureaux d'études des opérateurs des réseaux de télécommunications. En fait, dès lors où une étude était faite et qu'elle était déposée sur une plateforme qui s'appelle E-plan, Enedis considérait que les travaux pouvaient commencer, ils s'assuraient de la qualité des produits puisqu'ils se connaissent parfaitement. Cette expérimentation a eu lieu tout au long de l'année 2019, elle s'est avérée tout à fait concluante avec des ajustements dont il convient de parler et, en particulier, il va s'agir de modifier la convention afin de prévoir les modalités de la mise en œuvre du CAPO, c'est le Contrôle A Posteriori des études. C'est-à-dire que les études on les accepte telles quelles, mais après on les vérifie. Donc l'avenant proposé a pour but de définir les conditions dans lesquelles le contrôle a posteriori des études est mis en œuvre et, plus particulièrement, les conditions d'accès au CAPO par l'opérateur Orange et son bureau d'études, ainsi que les conditions de réalisation du CAPO par Enedis. L'avenant n'entraîne pas évidemment d'impact financier dans les relations contractuelles entre Enedis, Orange et le SDE. Donc la proposition qui est faite à Madame la Présidente est de signer cet avenant. »

Cécile SINEAU-PATRY « Merci Chantal pour cette information. Y-a-t-il des questions sur le sujet ? Donc, je vous propose que nous passions au vote concernant l'autorisation qui m'est faite de signer l'avenant à l'usage des supports des réseaux publics de distribution basse tension et haute tension aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de télécommunications électroniques entre le SDE76, Enedis et les opérateurs numériques. Y-a-t-il des votes contre ? des abstentions ? Je vous remercie pour cette unanimité de vote. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

-- 0 --

La Présidente « Nous en avons terminé pour nos différentes délibérations et travaux et je vous remercie pour le temps que vous nous avez consacré. Néanmoins, avant de lever la séance, de signaler à nos partenaires, tant GRDF, qu'Enedis, et je m'adresse plus particulièrement à Monsieur Cotrel et Monsieur Dupont, qu'au regard des rapports qui nous ont été présentés au mois de décembre, vous dire que le SDE est satisfait du travail qui est réalisé, tant par GRDF qu'Enedis, que nos relations sont très bonnes et que, là c'est peut-être la touche féminine, c'est un plaisir de travailler avec vous Messieurs et avec vos structures. C'est quand même mieux quand tout va bien et qu'on puisse se parler en toute simplicité dès qu'il y a un problème qui survient, en tous cas d'avoir l'assurance auprès de Monsieur De Wit que les relations de travail sont excellentes entre nous. Peut-être vous laisser un petit mot de la fin, l'un et l'autre, un message de la part d'Enedis et de GRDF auprès de nos représentants du SDE, Je vous en remercie »

Pascal DUPONT « Je vous remercie Madame la Présidente, tout d'abord pour votre invitation à cette séance. Nous sommes ravis de recevoir votre message sur la bonne ambiance entre nos services et la bonne réalisation

de notre mission. Nous serons attachés à poursuivre cette coopération sur tous les sujets, j'ai pris pas mal de notes, sur cette demi-journée où il a été beaucoup question de transition énergétique. Nos services travaillent également à proposer de nouvelles pistes pour explorer ces dimensions, qu'on puisse parler de mobilité électrique, d'autoconsommation collective, qu'on puisse parler de précarité énergétique, de gestion des données. Donc, nous sommes évidemment à vos côtés pour pouvoir exploiter nos propres capacités de soutien à votre action sur le département bien entendu. Merci encore. »

Cécile SINEAU-PATRY « je vous remercie infiniment. »

Aymeric COTREL « merci également Madame la Présidente pour votre témoignage, vous dire aussi que c'est un plaisir partagé et vous remercier pour votre écoute active dans tous les projets qu'on a partagés. Vous avez parcouru plusieurs sujets que nous travaillons ensemble, ce sont des sujets engageants, structurants pour l'aménagement du territoire. Je vous remercie à ce titre pour les travaux que vous avez présentés tout à l'heure, qui sont vraiment des étapes importantes pour le territoire. Vous l'avez très bien expliqué Monsieur De Wit, l'enjeu est fort puisqu'il va s'agir d'accélérer les productions locales d'énergie, d'en trouver de nouveaux usages. On est en plein dans la transition écologique. Donc, comptez sur nous pour pousser avec vous tous ces sujets le plus loin possible. Je vous remercie. »

Cécile SINEAU-PATRY « En tous cas merci, merci à vous Messieurs pour votre proposition à nous accompagner sur autant de sujets, parce que effectivement ils sont éminemment essentiels et ce sont des enjeux incontournables. Il y a de vrais enjeux sur ces thématiques et pour nous c'est un champ à découvrir avec l'ensemble des membres du Bureau, mais passionnant pour le coup et puis je crois tous conscients de voir là une nécessité pour le SDE de répondre aux collectivités sur l'ensemble de ces sujets-là.

Merci pour vos votes unanimes.

Pardonnez-moi Orange, si Monsieur Maouche voulait prendre la parole, au temps pour moi, c'est un manque d'habitude, désolée. »

Marc MAOUCHE « on va apprendre à se connaître, ne vous inquiétez pas. Je ne m'offusque pas du tout. Je n'ai pas grand-chose à dire, si ce n'est de vous souhaiter d'abord un très bon mandat parce que je pense qu'il y a énormément de travail, l'équipe a beaucoup de travail pour le SDE76. On est un partenaire historique fidèle et qui fait ce qu'il peut dans les considérations économiques dans lesquelles nous sommes, avec beaucoup d'injonctions contradictoires. Mais on a un travail avec nos équipes et avec celles de Monsieur De Wit qui sont quand même efficaces et toujours positives, même avec les problèmes, on cherche à trouver du positif. Merci pour la signature de la convention dite CAPO, je suis désolé pour le nom, mais elle va permettre quand même de gagner un peu de temps sur le déploiement. »

Cécile SINEAU-PATRY « Merci à vous. J'ai envie de dire que notre ambition aussi c'est d'avoir la culture de la solution. Je crois qu'on se doit tous d'avoir la culture de la solution dans un esprit positif et constructif. Merci à vous tous, à vous toutes, et à mes collègues aussi, qui ont présenté les différents rapports, tant féminins que masculins. Une question ? »

Un Représentant « Merci. Juste une petite remarque au sujet des télécom, on ne peut pas être très satisfaits au niveau des communes pour l'enfouissement des réseaux, quand on fait les enfouissements réseaux et qu'ils sont 6 mois 8 mois à venir. Notre commune est en projet de refaire notre village et là on va être bloqués parce que Orange traîne à venir finir ses travaux au niveau des réseaux. Alors que Monsieur Bruno Boutin a encore relancé Orange pour connaître une date, on n'a rien du tout. »

Cécile SINEAU-PATRY « Je vous invite effectivement à vous rapprocher de Monsieur Maouche pour voir le sujet en direct. Merci à tous et à toutes. A un prochain comité syndical pour le vote du budget. Et désolée, cette fois-ci encore il n'y aura pas de petit rafraîchissement ni de petit gâteau, les traditions se perdent, vraiment. »



La Présidente,

Cécile SINEAU – PATRY.